

INVENTAIRE SOMMAIRE
DES
Archives Communales
DE
BACHY
ANTÉRIEURES A 1790

Le présent inventaire comprend le sommaire de 118 registres et cahiers, comptant ensemble 2166 feuillets, de 7 pièces parchemin, dont plusieurs avec sceaux, et de 36 pièces, papier.

Tous ces documents n'appartiennent pas au greffe même de Bachy ; les registres analysés sous les cotes AA 3, AA 4 et CC 3, font partie du dépôt des archives diocésaines ; ceux des cotes AA 1 et AA 6 nous ont été obligeamment communiqués par notre vénérable ami, M. Louis Quarré-Reybourbon, l'érudite collectionneur lillois.

Il est rare de rencontrer dans les modestes archives de nos communes rurales une série AA aussi importante que celle de Bachy, où nous avons trouvé réunis tous les documents nécessaires pour écrire l'histoire seigneuriale de cette localité. Nous avons cru devoir attirer spécialement l'attention sur les briefs de 1783, qui sont précédés de curieuses « remarques touchant la terre et seigneurie de Bachy et les droits et prérogatives y attachés, ainsi qu'à sa justice » et nous en avons reproduit en notes les principaux passages. Un autre volume de la même série nous offre « l'inventaire des archives » depuis l'an 1500 jusqu'à 1699 ; il fourmille de détails du plus haut intérêt.

La série BB, qui, malheureusement, ne contient plus que des documents de la fin du XVIII^e siècle, se trouve représentée

par un registre où l'historien peut puiser à pleines mains pour le tableau de la vie communale ; nous en avons publié plusieurs passages dans le *Bulletin de la Société d'études de la Province de Cambrai*, tome III, p. 71 et tome IV, p. 41, 43 et 47. On pourrait en extraire encore bien d'autres faits intéressants.

Dans la série CC nous avons à déplorer la disparition totale des registres et papiers concernant les impositions ; en revanche, nous y trouvons des chassereaux très complets pour les droits seigneuriaux de Bachy, d'Hôtel, de Grand-Despretz et de Petit-Despretz.

Un seul document figure dans la série DD ; quant aux deux séries suivantes EE et FF elles font totalement défaut.

Bachy possède ses registres aux baptêmes, aux mariages et aux sépultures depuis l'année 1606 jusqu'à la Révolution, avec une regrettable lacune, de 1721 à 1736, en partie comblée cependant par les feuillets et les débris que nous avons pu recueillir et collationner sous la cote GG 1. Dans cette même série GG figurent un certain nombre de comptes de l'église de 1740 à 1788 et quelques documents sur les biens des pauvres, dont les comptes font défaut.

Dans la série HH, nous avons trouvé une seule pièce relative aux bois de Bachy et dans la série II, quelques documents d'intérêt privé.

Même en tenant compte des lacunes que nous venons de signaler, le fonds d'archives de Bachy présente encore une importance relative au point de vue de l'histoire locale ; aussi nous a-t-il paru utile d'en publier l'inventaire sommaire.

Titres constitutifs et politiques de la Commune.

AA 1. (Registre). — In-quarto, 16 feuillets écrits.

1504-1549. — *Seigneurie de Bachy.* — Rapports et dénombrements de fiefs relevant de la seigneurie de Bachy, servis par Guillaume le Tailleur, écuyer, bourgeois de Tournai, Antoine de Maidre, et autres, à Antoine de Tenremonde, écuyer, seigneur de Bassy et de Mérignies, en 1504 ; par Jean de la Trimouille, François de Berquin, chevalier, seigneur de Berquin, l'abbé de S. Nicolas des Prés de Tournai, Georges de Calonne, chanoine de N. D. à Tournai, Guillaume de Clermes, écuyer, seigneur de Marques et d'Ogimont, l'église de Cobrieux, Guy du Paiage, chevalier, seigneur du Paiage, à cause de Michelle de Tenremonde, sa femme, et autres, à Philippe de Tenremonde, écuyer, seigneur de Baissy, en 1542 : fief de Montifault, à Bachy ; fief au lieu dit à le Rue ; fief derrière l'église de S. Eloi ; fief au chemin de l'hôtel de Monseigneur à l'église ; fief de Baudimont, sur le chemin de Tournai ; fief sur le chemin du hamel de Sartines à Bachy ; fief à la place le Comte ; fief à la couture du Clocquart ; fief à la basse rue ; fief des Fasquenières, tenu de Baudimont ; fief des Hovines ; fief de Harchelaines, à Bachy, etc.

AA 2. (Registre). — In-quarto, 80 feuillets, papier (1).

1783. — *Seigneurie de Bachy.* — Terres composant le gros du fief de Bachy, appartenant à Louis-Philippe-Marie, comte de Palmes d'Espaing. 1° Le château de Bachy, flanqué de 4 tours rondes, entouré de fossés, murailles, contenant 3 bonniers 14 c. ; 2° terres au levant du château : 1 bonnier, nommé le bonnier à le cache ; 1 bonnier 4 c. à la couture de la haie Bernard ; 16 c. à la couture des grands champs ; 28 c.

(1) Ce registre existe également plus complet et plus correct dans la collection de M. L. Quarré-Reybourbon.

appelés les bas champs ; 30 c., aux bas champs ; 4 c. nommés le long quartier ; 1/2 bonnier à la couture aux royettes ; 4 bonniers 1/2 appelés les pâtures du seigneur ; 1 bonnier 1/2 en la prairie de Bachy ; 1/2 bonnier, à la couture des Facquenières ; 4 c. à la couture des Hupplières ; 13 c. ; 6 c. à la couture aux royettes des bas-champs ; 3° terres au midi du château : le bonnier Farvacque ; le bonnier des Harchelaines ou de la blanche croix du seigneur ; 5 bonniers 7 c. en la couture du bois Notre-Dame ; 10 c. près le Housseau ; 7 c. entre Hotel et Bachy ; 4° terres au couchant du château : 4 bonniers 13 c. à la couture du bois Notre-Dame ; 1/2 bonnier sur lequel sont bâties la chambre des plaids et trois maisons, dont l'une est occupée par M. Monnier, vicaire de Bachy ; 5° terres du nord du château : 6 bonniers 180 verges de bois, nommés le bois Clocquart et 1 bonnier 896 verges de plantis ; 11 bonniers 208 verges à la couture du bois Clocquart ; 1 bonnier 4 c. emplacement de l'ancienne grande cense de Bachy ; 30 c. à la couture des placettes ; 1 bonnier, dit le long bonnier, au même lieu ; 5 bonniers 1/2 à la couture des Placettes et Hapwys ; 4 bonniers 2 c. à la couture de Liepretz ; 32 bonniers 11 c. de bois, nommés les bois de Bachy, dont 3 bonniers nommés les aulnois de Baudimont ; 15 c. à la couture des grands champs ; 3 bonniers 360 verges à la couture Broifort du bois de Bachy ; 6° le moulin à moudre blé, dont la motte est prise sur le gros du fief de Montifaut. — Total des 60 pièces de terre : 121 bonniers 4 c. 44 verges. — Fiefs tenus et mouvans de la terre et seigneurie de Bachy : 72 fiefs, dont 20 au relief de 10 l. ; 12 à 5 l. ; 7 à 60 s. ; 1 à 40 s. ; 1 à 30 s. ; 5 à 20 s. ; 1 à 10 s. ; 5 à une paire de blancs gants ; 10 à une paire de blancs éperons ; 3 à une blanche lance, etc.

AA 3. (Registre). — In-folio, XXII-302 feuillets, papier.

1783. — *Seigneurie de Bachy.* — Briefs de la terre et seigneurie de Bachy, appartenant à haut et puissant seigneur

Louis-Philippe-Marie, comte de Palmes, d'Espaing, etc., renouvelés en l'année 1783. F^o V à IX : Remarques sur la terre et seigneurie de Bachy, et les droits et prérogatives y attachés, ainsi qu'à sa justice (1); — Droits particuliers appartenant à la seigneurie (2); — Autres droits lui appartenant (3); — reliefs des cotteries tenues de Bachy (4); — terrage et tergeron (5);

(1) NOM. — Bachy s'appelloit, entre l'époque de 1300 et de 1400, *Basci* et *Bascy*; entre l'époque de 1400 et 1500, *Bascy* et *Baschi*; entre l'époque de 1500 et 1600, Baissy; et vers l'an 1630, commença à s'appeler *Bachy*, lequel nom lui est resté.

POSSESSEURS. — Bachy est toujours passé, par successions et alliances, depuis les époques ci-dessus, dans les familles qui l'ont possédé, jusqu'à messire Nicolas-Antoine-Alexandre, baron de Haudion, dernier possesseur par semblable transmission, lequel l'a donné d'entrevifs au seigneur actuel, son neveu, à cause de dame Isabelle-Ernestine de Gherboue, son épouse en deuxièmes noces, par acte notarial passé devant Bonaventure Discart, notaire à Lille, le 2 mai 1758, suivi de mise de fait du 17 décembre 1771, décrétée au siège de la Gouvernance de Lille, le 18 décembre 1772.

SUZERAINETÉ. — La terre de Bachy relève, en justice de vicomte, de la seigneurie de Templeuve en Dossemez, haute justice, ci-devant châtellenie de Lille, à présent réunie au Tournésis, par le traité d'échange et limites du 22 août 1769. Elle n'était chargée envers ladite seigneurie que de dix livres parisis de relief, et si elle doit 20 livres actuellement, c'est parce qu'elle est composée d'un autre fief y réuni, nommé *Baudimont*, qui relevait en semblable justice de vicomte dudit Templeuve, à pareil relief de 10 livres, et tous deux à la charge du dixième denier pour droit seigneurial à la vente, don, cession ou transport, et service en la cour dudit Templeuve, pour quoi on peut nommer un responsable. Le fief de Baudimont, acquis par décret au siège de la gouvernance de Lille, par Philippe de Hem, écuyer, seigneur de Bachy, sur Jacques de Baudimont, suivant qu'il appert des lettres de décret en forme, en date du 11 octobre 1494, a été réuni et incorporé à la seigneurie de Bachy, par lettres de Sydrach de Lannoy, seigneur dudit Templeuve, en date du 22 mai 1500. Les loix des deux fiefs furent réunies en un seul et même corps de loi, aux plaids tenus à Bachy, le 2 juin 1500.

(2) Outre les droits, autorités, prééminences et prérogatives, qui, selon la coutume du bailliage de la salle de Lille, placcards, ordonnances et arrêts de règlement, compétent et appartiennent aux seigneuries ayant justice de vicomte, et conséquemment à la seigneurie de Bachy et celle de, par le seigneur, établir bailli, lieutenant, échevins, sergent et messiers, elle jouit des droits suivants :

AFFORAGE. — Le seigneur de Bachy a droit d'afforage et fixation du prix des boissons, et lui est dû, à cause de sadite seigneurie et dans l'étendue d'icelle, un lot de bière de chaque tonneau qui se consomme chez les cabaretiers et débitans, et deux lots de vin de chaque pièce qui se consomme chez lesdits cabaretiers et débitans.

PENNAGE. — Leddit seigneur a droit, à cause de sadite seigneurie et dans l'étendue d'icelle, du pennage, qui est une redevance foncière et seigneuriale

que doit chaque vassal au jour de S. André; savoir: pour chaque pourceau tué avant ledit jour, un sol parisis, et pour chaque pourceau de nourrisson, 4 deniers, à péril que, faute par le vassal de payer ledit droit avant le soleil couché dudit jour de S. André, il fourfait l'amende de 30 patars envers ledit seigneur.

POIDS ET MESURES. — Ledit seigneur a droit, à cause de sadite seigneurie et dans l'étendue d'icelle, de faire visiter et mesurer les pots de toutes grandeurs, poids, et autres mesures liquides et solides, tant dans les cabarets que dans les boutiques, et les faire marquer d'un poinçon à ses armes, ou autres signes distinctifs; et sont les mesures audit Bachy semblables à celles de la châtellenie de Lille. Pour raison desquelles marques, que font faire les officiers dudit seigneur, dans leurs visites chacun an, et toutes fois que bon leur semble, il se paye par chaque lot et autres mesures, un double et deux, dont en général le sergent profite par l'abandon volontaire qu'on lui en fait.

(3) **DIXIÈME DENIER ET ACCESSOIRES.** — Tous les héritages situés dans l'étendue de la seigneurie de Bachy et tenus d'icelle en roture ou en fief, sont chargés, sans aucune exception, du dixième denier, affranchissement et estrelinis à la vente, don, cession ou transport; et dans tous les autres cas mentionnés par la coutume du Bailliage de la Salle de Lille.

DROIT D'INDEMNITÉ. — Il ne paraît pas que les gens de main-morte, qui possèdent des immeubles dans l'étendue de la seigneurie de Bachy, aient jamais payé le droit d'indemnité aux seigneurs dudit lieu. A observer cependant que le seigneur actuel, en consentant à l'établissement de l'école dominicale fondée par M. Michel-Joseph Mallet, curé dudit lieu, s'est réservé à lui et ses successeurs ledit droit d'indemnité tous les 30 ans, par acte du 9 juillet 1783, par lequel est nommé pour homme vivant et mourant Messire Jacques-Charles-Ferdinand, baron de Goër de Herve et du Saint Empire, beau-frère du seigneur actuel de Bachy.

(4) Les reliefs que l'on appelle vulgairement, à Bachy, *morte-main*, dus à la mort de l'héritier et des hommes vivant et mourant des gens de main-morte, tenanciers de ladite seigneurie, sont le double de la rente, sans compter l'année courante. Cependant, il y a quelques pièces de terre, dont le relief est moins; d'autres, dont le relief est plus, et d'un genre différent de la rente. Quant aux terres chargées de terrage non racheté, elles doivent 20 gros au bonnier. Les terres, ci-devant chargées de terrage, et dont le rachat a été fait moyennant une rente seigneuriale quelconque, sont chargées du double de ladite rente pour relief.

(5) Le terrage consiste dans la onzième gerbe d'un dizeau composé de onze gerbes, ce qui revient à neuf gerbes de chaque cent, de toutes avénures et productions de la terre dans les champs assujettis au terrage, sauf que sur les bois croissant et montant sur lesdits champs, ledit seigneur a droit de percevoir le dixième de la valeur, sur le pied de la vente ou de l'estimation qui s'en fait de gré à gré entre lui et les vassaux, ou par experts qui se nomment de part et d'autre. Et ne peuvent lesdits vassaux mettre les terres chargées de terrage en pâture, pré, jardin, manoir ou à tout autre usage sans racheter ledit terrage et satisfaire à cet égard le seigneur qui stimole ordinairement en avoine payable au siège de rente de mars, la rente seigneuriale représentative du terrage, et pour relief le double de la rente. — Le tergeron est un droit foncier et seigneurial de 4 gerbes au bonnier par-dessus le terrage; il n'y a que deux pièces dans la mouvance de Bachy qui en sont chargées.

— rentes foncières et seigneuriales (1) — reliefs des fiefs (2) ; — remarques sur les fiefs tenus de Bachy (3) ; — droit de chasse (4) ; — droit de plantis (5) ; — droits particuliers attachés à la justice (6) ; — changements récents : parterre du château (7) ; — chemins (8) ; — chambre des plaids (9). — F° X. Description des coutures du village de Bachy (10).—F° XI. Autres remarques sur les mouvances étran-

(1) Les rentes foncières et seigneuriales dues à la terre et seigneurie de Bachy ne sont guères diversifiées. Ces rentes consistent :

- 1° En avoine qui se paye selon la mesure de Tournai ;
- 2° En un bassinet de blé ;
- 3° En ovelets, qui est, chaque ovelet ou ovelée, un pain de la fleur d'un hotteau de blé, mesure susdite ;
- 4° En chapons, poules et poullets ;
- 5° En livres, sols et deniers parisis ;
- 6° En louisians qui se paient à raison de deux doubles tournois ;
- 7° En deniers louisians, tournois, deniers tournois, mailles tournois, obunges ou aubunges, oboles et parisis, pour chacune desquelles petites monnaies, hors de cours et du numéraire actuel, on perçoit un double ;
- 8° En une corvée de fenaison ;
- 9° En un gant d'oiseau valant et se payant sur le pied de 6 sols Flandre ou 3 patars ;
- 10° En deux voyages de Lille avec un chariot.

(2) Ces reliefs ne sont guères diversifiés : ils consistent en argent, en blanches lances, en blancs gants, en blancs éperons, en une paire de blancs gants de cerf, en chapons ; quatre pièces de terre doivent de trois années l'une la meilleure, pour relief ; le demi-bonnier, fief de l'abbaye de S. Nicolas des Prés, dit de S. Mard à Tournai, outre le relief de 30 sols, doit 30 sols de droit de tonne.

(3) Parmi les fiefs tenus de Bachy, il n'y en a qu'un seul ayant justice de viconte, qui est le fief de Montifaut, alias la Brayelle, contenant au gros d'icelui 19 bonniers environ. Ce fief a 4 cens environ de mouvance.

Les propriétaires de la ferme du Pont possèdent un fief foncier de 10 bonniers, ci-devant pris en quatorze, nommé le fief des Harchelaines, auquel fief append un bonnier en trois parties, la totalité chargée de 3 poules de rente.

Au fief de demi-bonnier de l'abbaye des Prés append un terrage et une dime qui se lève sur certaines pièces de terre ; mais le terrage n'est point foncier et seigneurial, puisque les parties de terre sur lesquelles il se lève sont tenues de Bachy.

(4) Au seigneur de Bachy compète et appartient le droit de chasser et faire chasser exclusivement dans l'étendue de sadite terre et seigneurie et fiefs en mouvance. Le seigneur actuel et son prédécesseur ont usé de ce droit dans toute l'étendue de la paroisse dudit Bachy, nonobstant qu'il se trouve dans le canton d'Hostel, vers Bercus, quelques fiefs tenus de Templeuve en Dossemes, et cottes et un fief tenus de Cobrieux.

(5) Indépendamment de ce que la coutume du Bailliage de la Salle de Lille accorde relativement au droit de plantis aux seigneurs hauts justiciers et vicomtiens, il paraît, par les anciens titres, rapports et dénombrements, que le seigneur de Bachy est voyer et ruyer. Ce droit, nommément rappelé dans lesdits titres, a été constamment respecté jusqu'à ce jour et il jouit généralement dans tous les chemins, fronts et flegards de sa seigneurie du droit de plantis et tous les arbres existant lui appartiennent, sauf ceux sur un fief flegard et fossé appartenant aux héritiers Lemerre. Quant au plantis le long du chemin allant de Lille à Valenciennes, passant sur le territoire de Bachy, le seigneur de Bourghelles a droit du plantis à main droite du nouveau chemin, depuis Bourghelles jusqu'au point de rencontre avec l'ancien, dont l'entrée est désignée par des bornes; quant à la suite du plantis à droite et à gauche du surplus dudit nouveau chemin allant vers Bercus rencontrer celui de Tournai, il appartient au seigneur de Bachy, comme en ayant eu de même la jouissance sur l'ancien chemin. Il en a été réglé ainsi par résolution de MM. les députés ordinaires des Etats de la Flandre Wallonne, du 26 avril 1771.

(6) ARRÊT PERSONNEL. — Il semble que l'arrêt personnel a lieu dans l'étendue de la terre et seigneurie de Bachy, puisqu'il appert qu'aux plaids du 15 juillet 1567, le nommé Eleuthère de Romon exposoit qu'en vertu des privilèges, coutumes, styles et usages notoirement observés en la cour et seigneurie dudit Bachy, il avait fait arrêter au corps Gilles Duvivier. Comme la coutume refuse ce droit d'arrêt personnel dans les justices seigneuriales, s'il n'appert qu'elles ont ce droit, on cite ici cet exemple, qui est le seul trouvé dans tous les registres; mais pourrait-on prétendre qu'il suffit pour établir ce droit? C'est une question.

ETABLISSEMENS DE TUTEURS AUX MINEURS. — La justice de Bachy est en possession d'établir tuteurs aux mineurs, comme il appert d'une foule d'actes consignés dans les registres aux plaids de ladite seigneurie.

PARTAGES MOBILIAIRES, dits parchons ou fourmctures, que les père et mère sont tenus de faire à leurs enfants lorsqu'ils se remarient, se passent aussi devant les officiers de la justice de Bachy, suivant qu'il appert de plusieurs actes auxdits registres.

EMANCIPATIONS se font aussi devant lesdits officiers.

RENONCIATIONS des veuves et enfans aux biens et dettes de leur mari et de leur père, se passent aussi devant lesdits officiers.

Cette observation est faite ici, parce que, depuis quelques années, les officiers du siège de la gouvernance paroissent se disposer à prétendre qu'ils ont le droit exclusif de pourvoir les mineurs de tuteurs et curateurs, et probablement, par suite, le droit de recevoir les partages mobiliers, les actes d'émancipations et renonciations.

(7) Le château de Bachy, dont on doit croire la construction fort ancienne; puisque je n'ai trouvé aucun titre qui en fasse mention, n'avait pas de parterre autrefois; ce n'est qu'en 1755 qu'on l'a formé, par un échange de terres avec les héritiers Devienne, par acte passé devant Liénard, notaire à Cysaing, le 21 mars 1755.

(8) Le chemin allant de la place le Comte à l'église de Bachy, et qui passoit le long du fossé du château, vis-à-vis du parterre, a été détourné, sans aucune opposition des habitans, après une publication faite le 3 août 1770.

Après le détour dudit chemin qui forme un cul-de-sac de côté et d'autre

du parterre, il en fut formé un autre derrière ledit parterre, et pour le rendre plus régulier, plus droit, et lui donner sa largeur, il a été passé un acte devant Plancq, notaire à Cysoing, le 29 septembre 1770, entre le seigneur et quelques particuliers propriétaires des terres avoisinant l'endroit où l'on vouloit faire passer ledit chemin, par lequel acte il appert des échanges et récompenses données par le seigneurs auxdits particuliers, soit en terre ou autrement, en compensation des cessions par eux faites.

Le chemin allant de Lille à Valenciennes, passant sur le territoire de Bachy, a été redressé depuis le commencement dudit territoire jusqu'à Barcus, en 1771.

(9) On tenait les plaids en l'année 1782 et partie de l'année 1783, dans une place d'un manoir au seigneur, situé sur la rue et à usage de cabaret; mais le seigneur actuel voulant que les assemblées des officiers de sa seigneurie ne fussent pas exposées au désagrément du local, a fait arranger une place telle qu'on la voit aujourd'hui et dans laquelle se tiennent les plaids et autres assemblées desdits officiers, qui, pour témoigner audit seigneur leur reconnaissance et la satisfaction que les vassaux de ladite seigneurie ont de l'avoir pour seigneur, ont pris une délibération, contenant prière au seigneur de leur permettre de faire graver ses armes sur une pierre, pour placer au frontispice de ladite place, à quoi il a consenti.

Avant de clore ces remarques, j'observe que tout ce que j'y ai dit est purement relatif à la seigneurie de Bachy et que je n'ai point entendu parler des seigneuries d'Hostal, Grand Desprez et Petit Desprez que le seigneur possède dans l'étendue paroissiale dudit lieu.

(10) *Couture du bois Notre-Dame, anciennement appelée Lambrissart.* — C'est une masse de terre à labour, vers Cobrieux-au-Bois, tenant d'un côté au grand chemin de Lille à Valenciennes, d'autre au chemin du parc de Bachy à la place le Comte; du tiers au chemin appelé Helienrue ou la Lee rue et à la rue à tartes; du quart aux terres du seigneur de Bourghelles.

Couture du Clocquart. — C'est une masse de terre labourable, sise vers les moulins et prairies de Bourghelles et les prairies de Wannehain; elle est environnée du bois appelé Clocquart, appartenant au seigneur de Bachy; d'autre côté, du chemin de l'église de Bachy à la Croix-au-Bras ou au moulin de Bourghelles; du tiers, d'un chemin de Bachy à Esplechin; d'autre part du chemin qui mène d'icelui chemin d'Esplechin à Wannehain, appelé la rue Blondeau et en icelle rue il y avait un chêne, nommé le chêne Marqua.

Couture des Placettes. — C'est une masse de terre labourable, gisant vers N.-D. en Tournay, environnée d'un côté d'un chemin nommé la rue Blondeau, allant de Bachy à Wannehain; d'autre, d'une voye de Bachy à Esplechin, et de bout, vers Tournay, du bois de MM. du chapitre de N.-D. en Tournay. Ce bois a été défriché vers 1762.

Couture du Lieprez. — Lieprez est un vivier appartenant au seigneur de Bachy, gisant dans le bois dudit Bachy. Cette couture est une masse de terre labourable environnée, d'un côté, d'un chemin et voye qui conduit de Bachy à Esplechin; d'autre, d'une voye qui mène de la grande cense (aujourd'hui épillée) audit Lieprez; du tiers sens, au bois de Bachy.

Couture Broiefort. — Broiefort est le nom d'une fosse à l'eau où l'on va abreuver les chevaux, qui tient au jardin de la grande cense. Cette couture s'étend derrière et des deux côtés de ladite fosse et tient, d'un lez, au chemin de la grande cense à la place le Comte (supprimé en 1770); d'autre, au bois de Bachy; du tiers, au chemin dudit bois à la ruelle Grimault; d'autre à la voye de la grande cense au Liéprez.

gères les plus remarquables au voisinage de Bachy ou enclavées dans la paroisse dudit Bachy (1). — F^o XVI à XXII. Tableau des rentes seigneuriales des présens briefs : en manoirs, 22 bonn. 160 verges 82 pieds $\frac{2}{3}$; en labours, 87 bonn. 1438 verges 12 pieds ; en pré, 1 bonn. 14 cents ; Total : 111 bonniers 1398 verges 94 pieds $\frac{2}{3}$. Sans charges, 9 bonn. 5 cents ; terrage, 39 bonn. 573 verges 16 pieds $\frac{2}{3}$; tergeron, 1045 verges 50 pieds ; dîmes, 9 cents. En avoine : 36 rasières 1 bassinet $\frac{17}{40}$; en blé, 10 ovelées $\frac{7}{12}$; chapons, 107 $\frac{5}{48}$; poules 30 $\frac{3}{8}$; en argent parisis 131 livres 2 s. 6 d. $\frac{9}{40}$; 5 parisis $\frac{1}{2}$; 148 louisians $\frac{2}{5}$; 19 deniers louisians $\frac{4}{5}$; 2 tournois ; 13 deniers tournois ; 6 mailles tournois $\frac{1}{4}$; 3 obunges $\frac{1}{4}$; un poulet ; une corvée de fenaison ; un gant d'oiseau valant 6 s. de Flandre ; une obole et un demi-tournois valant 6 deniers ; une obole ; un bassinet de blé ; deux voyages à Lille avec un chariot. — Parmi les tenanciers, M. Charles-François-Joseph Mas, pasteur de Bachy, pour son lieu pastoral, de 14 cents, outre la rente seigneuriale est chargé de livrer tous les ans à l'église pain et vin pour célébrer et pour les besoins de ladite église, renouveler les sacrements, moyennant l'aide de deux lots de vin que les pauvres dudit lieu doivent livrer pour les bonnes gens à la sainte communion ; l'églisé et fabri-

(1) LE FAY. — Fief, terre et seigneurie, situé en la paroisse de Cobrieux et à l'environ ; consiste en un château et lieu seigneurial assis sur une motte enclose d'eau et pont en la basse-court, maisons, granges, étables, fourni, pigeonnier et autres édifices, jardin aucqué et planté, le tout contenant 43 bonniers, tenant de levant au bois de Launay ; de midi à la grande prairie du hamel de Fournes, paroisse de Genech ; d'occident à la vallée Clovin ; de nord aux terres du seigneur de Cobrieux et du gros du fief d'Hostel, appartenant au seigneur de Bachy. Ce fief, appartenant à d^{me} Marie-Louise de la Grange, du chef de feu^e dame Louise-Claire de Bassecourt, sa mère, épouse de messire Vallérian-Aimé-Claude Louys, baron de la Grange, chevalier d'honneur au parlement de Flandre, est tenu du marquisat de Bouvignies, à 10 l. de relief et 20 s. de cambrelage.

BOIS DE LAUNAY. — Ce fief, situé en la paroisse de Cobrieux, consiste en 55 bonniers défrichés il y a environ cent ans et en 1786. Ce fief, appartenant au chapitre de la cathédrale de Tournay, est tenu du marquisat de Bouvignies à 10 l. de relief et 20 s. de cambrelage et il est chargé de 80 l. de rentes annuelles envers les offices de la cathédrale dudit Tournay. Le droit de lever

les impositions sur ce fief a été contesté autrefois, mais il a été abandonné à la communauté de Cobrieux, suivant signatures privées entre noble homme Nicolas de Créqui, écuyer, bailli de la terre et seigneurie de Cobrieux, d'une part, Nicaise Cahide, bailli de Mouchin, de deuxième part, et Jacques Duburcq l'aîné, bailli de Bachy, de troisième part, en date du dernier octobre 1594.

BOIS DE CAVRINES. — Ce fief, situé entre Bachy et Rume, tenant de deux sens au bois des anciens prêtres de Tournay, et d'autre au bois d'Eplechin et de Santes, contient 17 bonniers. Il a été défriché. Par l'article 7 de la convention et traité de limites et d'échange de novembre 1779, il a été réuni au Tournésis. On rapporte à Bachy qu'avant cette époque et après le défrichement, la levée de la dime a donné lieu à la question de savoir dans quelle paroisse le terrain était situé, si c'était dans celle de Bachy, ou dans celle de Rume, et on dit que dans la discussion, le curé de Rume prouva qu'il avait exercé les droits curiaux en enterrant à Rume un hermite qui s'était retiré dans le bois et y avait formé sa cellule; que cela fut cause que la dime lui fut adjudgée; que d'ailleurs le curé de Bachy de ce temps-là ne fit pas grande résistance. Ce fief, qui appartient à Charles-Joseph Lespagnol, écuyer, sieur de Grimbri, conseiller pensionnaire de la ville de Lille, est tenu du marquisat de Bouvignies à 10 l. de relief.

BOIS DES ANCIENS-PRÊTRES DE TOURNAY. — Ce fief, situé dans la paroisse et territoire de Bachy, et actuellement mis en labour, contient neuf bonniers et demi, tenant de deux sens au bois de Cavrines, du tiers sens au bois d'Eplechin et du quart sens au bois du seigneur de Bachy. Ce fief, appartenant à la maison des anciens prêtres de Tournay, est tenu du marquisat de Bouvignies, à 10 l. de relief et 20 s. de cambretage.

FIEF DE 24 CENTS, à usage de vâturage de la comprise de la ferme de Montifaut, aboutissant de levant aux terres des Hupplières et à 9 bonniers, partie du gros du fief de Montifaut, au pré appartenant au seigneur de Cobrieux et au pré du seigneur de Bachy, du gros de son fief d'Hostel; de midi à 4 bonniers 5 cents de plat bois, anciennement nommé les Grans-Aulnois, appartenant audit seigneur de Bachy, du gros de son fief de Grand-Despretz; du couchant à 6 c. de pré audit seigneur de Bachy; et de nord au petit jardin de la ferme de Montifaut. Ce fief, appartenant à M. le Marquis de Wignacourt, à cause de dame de Sainte-Aldegonde, son épouse, est tenu de la seigneurie de Templeuve en Dossemez, à une paire d'éparons de relief.

FIEF EN L'AIR, consistant en une rente de 3 rasières d'avoine, mesure de Templeuve en Dossemez, à prendre et recevoir au terme de mi-mars sur les 24 cents de pâture, ci-devant mentionnés. Lequel fief, appartenant au seigneur marquis de Wignacourt, est tenu dudit Templeuve en Dossemez, à une paire de blancs gants de relief.

FIEFS NORQUET. — Un fief contenant 7 bonniers 10 c. 55 verges en diverses pièces, situées aux Hupplières à Bachy appartenant aux enfans du sieur Gilles-Joseph de Madre, est tenu de la seigneurie de Templeuve en Dossemez, à 60 s. parisis de relief. — Un fief contenant 7 bonniers 5 c. 27 verges, gisant comme dessus, appartenant à M. Jacques-Joseph Fauvel, licentié en médecine, demeurant à Lille, est tenu dudit Templeuve en Dossemez, à 60 s. parisis de relief. — Ces deux fiefs ne faisaient qu'un, nommé le fief Norquet, réputé anciennement contenir 16 bonniers et demi; l'éclissement en a été fait audit Templeuve le 21 may 1708.

que de Bachy, pour la maison de S. Eloi, chargée par Philippe de Hem, ancien seigneur, de deux obits dont l'un doit se dire le jour de S. Hubert et l'autre le mercredi des quatre-temps avant Noël ; les communs pauvres de Bachy, pour une rente de 60 s. à eux donnée jadis par Jean Baresmel, à charge d'un obit et de deux lots de vin pour communier les gens de bien à Pâques ; la fondation des treize pauvres de Bachy ; le chapitre de Tournai ; l'église de Cobrieux ; Charles-Albert Loysel de Gaucher, demeurant à Montreuil-sur-mer, à cause de d^{elle} Marguerite-Françoise-Joseph Demadre, son épouse, par succession de Denys-Joseph Demadre, son père, et de Gilles-Joseph Demadre, son grand-père ; André-Joseph Desmazières, médecin à Roubaix ; Antoine-François-Marie Duquesnoy, écuyer, seigneur d'Ecœuil, demeurant à Montreuil-sur-mer, à cause de d^{elle} Marie-Adélaïde-Sophie-Joseph Demadre, son épouse, par succession de Denys-Joseph Demadre, écuyer, seigneur de Beaulieu, icelui par succession de Gilles-Joseph, son père, icelui par succession de Denys-Joseph, son père, donataire de d^{elle} Marie-Catherine du Chambge, sa cousine, veuve de Jean-François Hardy, conseiller au bailliage de Tournai, par acte du 12 janvier 1707, et icelle par succession de d^{elle} Marie-Anne Demadre, sa mère, épouse de Jean du Chambge, seigneur de Holley, Molinel, etc., bailli général du chapitre de Tournai et greffier des Etats du Tournaisis ; Alexandre de Gouy, seigneur d'Ansereule, à cause de d^{elle} Catherine-Hubertine-Rose-Thérèse Dumortier, sa femme, fille de Pierre-Joseph et de Béatrix-Thérèse de Lalaing ; Adrien-François-Marie de Hauteclocque, chevalier, seigneur de Wail, à cause de dame Marie-Joseph-Placide-Désirée de Bassecourt, son épouse, fille de Marie-Magdeleine-Augustine-Joseph Demadre ; etc.

AA 4. (Registre). — In-quarto, 65 feuillets, parchemin.

1785-1786. — *Seigneurie de Bachy.* — Rapport et dénombrement de la terre à clocher, seigneurie et justice vicomtière, voyère et ruyère de Bachy, Baudimont anciennement y réuni, servi à Nicolas-Joseph Desmaisières, écuyer, seigneur de Templeuve, Dossemez, Trith, Main, Verchinœul, et autres lieux, officier au service de S. M. très chrétienne au régiment de Normandie infanterie, par Louis-Philippe-Marie, comte de Palmes d'Espaing, maréchal des camps et armées du roy, chevalier de S. Louis, gouverneur de la ville de Bailleul, seigneur de Bachy, Hostel, Grand et Petit Despretz, Espaing, Herseaux, Fromont, Bouchart, Molembais, le Fermont, Givenchies en partie et autres lieux, donataire d'entre vifs de Nicolas-Antoine-Alexandre, baron de Haudion, son oncle maternel, à cause de dame Isabelle-Ernestine de Gherbode, son épouse en deuxièmes noces, par acte devant bonaventure Discart, notaire à Lille, le 2 mai 1758, suivi de mise de fait appréhensive du 17 décembre 1771, décrétée le 18 décembre 1772 au siège de la gouvernance de Lille ; 1 juin 1785. — Pages 1 à 22, déclaration du gros de la dite seigneurie ; pages 22 à 49, déclaration des arrière-fiefs mouvant de Bachy ; pages 49 à 129, déclaration des terres cottières tenues de ladite seigneurie. — Récépissé du rapport par Nicolas-Joseph Desmaisières, le 13 mars 1786.

AA 5. (Liasse). — 3 pièces, parchemin, scellées (1).

1783. — *Hommes cottiers.* — Louis-Philippe-Marie, comte de Palmes d'Espaing, seigneur de Bachy, Hostel, Grand et Petit Despretz, « voulant accroître les hommes cottiers de sa seigneurie d'Hostel, donne en accroissement à tenir viagèrement, à charge d'y planter un beau frêne et, comme redevance seigneuriale, de présenter chaque année un rameau le 1^{er} jour

(1) Le sceau oval présente un écartelé : aux 1 et 4, de..... à 3 têtes de cheval (?) de..... posées 2 et 1 ; aux 2 et 3, de..... à 3 marteaux de..... posés 2 et 1 ; sur le tout : de..... à un palmier de.....

de mai, une verge carrée de terre, à Josse Vandorselaert. »
4 juillet 1783. — Actes semblables pour la seigneurie du grand
Despretz, le 18 juin 1783, et pour celle du petit Despretz, le
4 juillet 1783.

AA 6. (Registre). — In-folio, 140 feuillets, papier.

1500-1699. — *Cartulaire de Bachy, ou Inventaire des archives* (1). — Don par Jean Minet, bailli, d'une rente de 28 gros aux pauvres, à charge de deux obits annuels, l'un le jour de N.-D. en mars, l'autre dans la semaine de la Pentecôte. 9 février 1500. — Achat par Etienne Fresnoy, curé de Bachy, de 9 c. de manoir au chemin nommé la place le Comte. 24 février 1528. — Achat, par Pierre Delaporte, prêtre, au nom de Guy du Paiage, chevalier, seigneur du Paiage et de dame Michelle de Tenremonde, sa femme, demeurant à Douai, de 2 bonniers de terre au chemin de Bachy au hamel de Sartines. 17 février 1531. — Achat par Etienne Fresnoye, curé, d'un manoir de 2 c., nommé le Parcq, sur le chemin allant à l'église. 18 décembre 1534. — Vente à Jean Pottier, censier du seigneur, par Louis Plahier, brasseur à Baisieux, et Philippe, son fils, curé de Bourghelles, d'un manoir nommé l'Hobette, sis à Bachy, près du cimetière. 2 décembre 1544. — Constitution d'une rente de 75 s. par Jean Ghisselin, de Bachy, au profit d'Antoine Brissoit, en réparation de l'homicide commis sur Michel Brissoit, frère d'Antoine. 14 juin 1567. — Assignation, au profit de l'église, d'une rente de 40 livres en capital, sur un manoir de 7 c. 3 quartrons, au chemin de la place de Bachy à la place le Comte, pour les deux obits annuels de Jean de Cappes,

(1) Sur le feuillet de garde: « Nota. Les titres l'an 1300 jusqu'à l'époque ci-contre sont mis par ordre chronologique, mais les changemens arrivés en 1789 et 1790 dans le système féodal ont été cause qu'il n'en a point été fait d'extraits dans le même genre, pour compléter cet ouvrage. » — A la fin du registre: « Nota. Les grosses des contrats suivants jusques et compris 1789 et années suivantes sont mises en ordre et inventoriées chronologiquement et déposées aux archives des seigneurs de Bachy. »

jadis curé. 25 février 1586. — Don aux pauvres de Bachy par Philippe de Tenremonde et Catherine de Bercus, sa femme, de 7 lettres de rente s'élevant à 133 l. 4 s. 6 d., à charge de donner à l'issue de la messe tous les vendredis à perpétuité, à 13 pauvres ménages, 1 pain d'un patar et 1 patar sur chaque pain. 14 novembre 1589. — Hostigement de terres au profit de l'église en sureté d'une rente de 60 sous, assignée, par contrat du 21 avril 1584, à la fondation de deux obits par Pasquette Waucquier, femme de Jean Leduc et veuve de Pierre des Carpentries. 1^{er} avril 1595. — Achat de 3 c. de terre tenant au lieu pastoral, sur le chemin de la place au Parcq, par Charles Leduc, curé de Bachy. 12 mai 1603. — Rente de 62 s. 6 d. au profit des pauvres à charge d'un obit pour Vinchenette de Madre, veuve de Guy Rolland, 15 janvier 1605. — Fondation de la messe hebdomadaire du mardi par Catherine de Bercus, veuve de Philippe de Tenremonde, au moyen d'une rente de 582 l. 8 s. au denier seize sur Jacques de Tenremonde, son fils, chevalier, seigneur de Bercus. 14 mai 1608. — Vente de terres de la succession d'Antoine de Croix, curé de Bourghelles. 27 février 1619. — Adhèritement du fief des Harchelaines, alias Clermes, contenant 8 bonniers 1/2 de labour et 1 bonnier 1/2 de pré, sis à Bachy, vendu par Pierre Déliot, écuyer, seigneur de Clairfontaine, à Jean Du Chambge, greffier des états de Tournai. 5 mai 1677. — Vente par Vincent Bresoul, fils de Jacques, à Charles Lemestre, fils de Philippe, d'un fief d'un quartier de terre au Parcq Pocquet à Bachy. 20 Juin 1678. — Revente de ce fief à Nicolas Martinache, échevin de Bachy. 30 décembre 1680. — Adhèritement à Antoine d'Inville, seigneur de Montifaux, d'un fief nommé le champ Hirau, contenant 14 c. au chemin d'Hôtel au moulin de Bachy, à lui vendu par Nicolas Garin, laboureur à Bachy. 7 décembre 1699. — Nombreuses mentions des membres des familles seigneuriales de Bachy, des baillis, lieutenants, échevins, clercs, marguilliers et pauvriseurs. — Mention du frère Louis de Créquy, commandeur de Haute-

Avesnes, seigneur de Cobrieux, 1548 ; frère Nicolas de la Fontaine, dit Dognon, commandeur de Haute-Avesnes, seigneur de Cobrieux, 1609 ; Jean de Cappel, curé de Bachy, 1549-1573 ; Charles Leduc, curé de Tourmignies, 1619 ; etc.

SÉRIE BB

Administration Communale

BB 1. (Registre). — In-quarto, 94 feuillets, papier.

1782-1793. — *Administration de la communauté.* — Registre pour servir aux enregistrements, commissions, ordonnances, règlements et autres actes extrajudiciaires des terres et seigneuries de Bachy, Hostel, grand et petit Desprez. — Règlement pour l'école de charité fondée par legs de M. Michel-Joseph Mallet, décédé curé de Bachy, 10 juin 1782 (1). — Louis-Philippe-Marie, comte de Palmes d'Espaing, nommé bailli de Bachy François-Marie-Louis-Nicolas-Antoine Sta, avocat en Parlement, demeurant à Lille, en remplacement de sieur Huin, nommé précédemment par messire Nicolas-Alexandre-Antoine, baron de Haudion, 31 mai 1782. — Confirmation d'Alexandre-Joseph Planq, notaire royal à Cysoing, dans la charge de greffier, à lui conférée le 14 septembre 1774, par feu le baron de Haudion. 10 juin 1782. — Serment de Nicolas-François de Wingle, cleric paroissial, chargé de la publication et de l'affichage des ordonnances et règlements. 26 juin 1782. — Serment du messier Denis Derond. 26 juin 1782. — Nomination et serment du marguillier Pierre-Joseph Huin, et du pauvriseur Noël-Joseph Huin. 9 juillet 1782. — Confirmation de Philippe-Joseph Carpentier dans la charge de lieutenant. 22 juillet 1782. — Commission à Antoine-François Defives, maçon, pour la visite des fours et cheminées. 23 juillet 1782. — Requête à la Gouvernance pour asseoir en taille de

(1) Publié in-extenso dans le *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai*, t. IV, p. 43.

faculté la somme de 300 livres allouée par la communauté au vicaire demandé à MM. les vicaires-généraux de Tournai, en attendant qu'il y ait lieu de réclamer un vicaire de nécessité. 23 juillet 1782. — Ordre au greffier Plancq de classer et d'inventorier tous les titres et papiers de la communauté qui se trouvent dans un coffre au grenier de Noël Huin, chez lequel se tiennent les plaids de la seigneurie. 6 août 1782. — Règlement sur les incendies. 6 août 1782. — Table de l'orphelin Charles-Louis Gillard. 6 août 1782. — Serment de Nicolas-François et d'Alexandre-Donat Dewingue, père et fils, comme compteurs des dîmes et terrages. 16 août 1782. — Requête à l'évêque de Tournai pour obtenir la translation de la S. Barthélemy, dédicacé de l'église, au dimanche suivant ; approbation de l'évêque. 10 août 1782. — Requête aux baillis des états pour obtenir les grés nécessaires au pavage de la rue de l'église jusqu'au territoire de Ruime, sur une longueur de 600 verges. 21 janvier 1783. — Nomination et serment du marguillier Pierre-Albert Derenaucourt, et du pauvriseur Jacques Lemette. 6 juillet 1783. — Ordre au curé Mas de restituer à la fabrique les offrandes qu'il a perçues le jour de S. Eloi, où ceux des villages voisins viennent présenter leurs chevaux pour être touchés par le marteau de S. Eloi. 6 juillet 1783. — Renouvellement de la loi. 6 novembre 1783. — Remboursement de la somme prêtée à la communauté, en 1719, par Jean-Philippe Messean, pour le rachat de l'office de collecteur. 23 mars 1784. — Nominations et serments de J.-B. Coursier, pauvriseur ; Pierre-Albert Derroncourt, marguillier ; Alexandre-Donat-Joseph Dewingle, clerc. — Fixation de la rétribution de 250 livres pour Josse Vandorselaert et Jeanne Duquenne, sa femme, instructeurs de l'école de charité. 28 juin 1785. — Nomination et serment du pauvriseur Jean-François Carpentier. 12 juillet 1785. — Fixation à 7 heures 1/2 de la messe basse les dimanches et fêtes. 26 septembre 1785. — Règlement concernant la voirie. 11 octobre 1785. — Promulgation d'un règle-

ment pour l'usage des ornements et la décoration de l'église aux différentes fêtes. 3 novembre 1785 (1). — Acte de réparation de J.-B. de Roubaix, fermier de Montifaux, pour avoir troublé le bailli en fonctions à l'assemblée du 27 décembre 1785 (2). — Autorisation par Nicolas-Joseph Desmazières, seigneur de Templeuve en Dossemer, de réunir à la seigneurie de Bachy, les arrière-fiefs qui en sont tenus. 31 août 1786. — Autorisation à Pierre-Joseph Malagier, d'Houplines, de s'établir maître d'école à Bachy. 19 mars 1787. — Allocation de 25 florins par an pour achat de fournitures scolaires à l'école dominicale. 24 juillet 1787. — Nomination d'Albert Huin, comme médecin, et de Jacques-François Delacourt, comme chirurgien des pauvres, à la rétribution de deux sacs de blé par an. 2 octobre 1787. — Rédaction du cahier de doléances et nomination des députés Jean-François-Joseph Deroubaix et Alexandre-Louis-Joseph Devienne, laboureurs, 16 mars 1789 (3). — Organisation de patrouilles d'habitants armés, guidées par les sergents. 22 juin 1789. — Nominations de tuteurs, de marguilliers, de pauvriseurs, de sergents, etc. — Election de Bernard de Fromont et de Marcelin Demulier comme députés à la fédération. 1 juin 1790. — Installation de Pierre-François-Joseph Ducanchel, de Tourcoing, comme curé constitutionnel. 11 novembre 1792.

SÉRIE CC

Impôts. — Comptabilité.

CC 1. (Liasse). — 1 cahier in-quarto, 14 feuillets.

1789. — *Impositions.* — Fragments d'une assiette d'impositions, faite, assise et cotisée à Bachy, le 13 février 1789, pardevant les sieurs lieutenant et échevins, P.-J. Lecoq, P.-A.

(1) Publié in-extenso dans le *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai*, t. IV, p. 47.

(2) *Ibidem*, t. IV, p. 41.

(3) *Ibidem*, t. III, p. 71.

Dernaucourt, P.-J. Huin, C.-L.-J. Carpentier. — Mention des rues à Tartes, Partaine, des Pretz, d'Hôtel et rue Basse et d'héritages forains à Bourghelles, Wannehain, Rume, Mouchin, Cobrieux, Nomain, Cysoing et Orchies.

CC 2. (Registre). — In-folio, 312 feuillets, papier.

1783. — *Droits seigneuriaux.* — Chasserel des terres cotières tenues de la terre et seigneurie de Bachy, appartenant à Louis-Philippe-Marie, comte de Palmes d'Espaing, renouvelé en l'an 1783. Les héritages tenus de ladite seigneurie sont chargés, pour le relief, à savoir de double rente pour les héritages chargés de rentes, et de 20 s. au bonnier pour les héritages chargés de terrage. — En tout 291 pièces de terre, dont 114 devant terrage. Parmi les tenanciers figurent le curé, l'église et les pauvres de Bachy, le chapitre de Tournai, l'église de Cobrieux-au-bois, etc.

CC 3. (Registre). — In-folio, 171 feuillets, papier.

1783-1788. — *Droits seigneuriaux.* — Chassereaux des terres et seigneuries d'Hostel, Grand-Despretz et Petit-Despretz, situées au canton d'Hostel, paroisse de Bachy, châtellenie et ressort de la gouvernance de Lille, appartenant à Louis-Philippe-Marie, comte de Palmes d'Espaing, desquels le renouvellement commencé en 1783 a été parachevé en 1788, après toutes contestations, procès et différens avantageusement terminés contre le commandeur de Haute-Avesnes, seigneur de Cobrieux. — Folio 1 à 36. Mouvances de la terre et seigneurie vicomtière d'Hostel : 35 pièces comprenant 1 cent de drève, 8 c. de prés, 29 c. de manoirs et 6 bonniers. 190 verges de labour, devant les rentes suivantes : 12 rasières 1 havot $\frac{1}{3}$ d'avoine à la mesure d'Orchies, 6 rasières 1 hotteau $\frac{2}{10}$ et $\frac{3}{32}$ de rasière d'avoine à la mesure de Tournai, 12 chapons $\frac{1}{4}$, 4 poules, 10 florins, 9 livres 6 deniers $\frac{2}{3}$.

parisis, 17 lousiens, 2 obunges 1/2, 2 corvées, et terrage sur 14 c. 1/2 de terre. — Folio 50 à 114. Mouvances de la terre et seigneurie vicomtière de Grand-Desprez : 65 pièces comprenant 306 verges de l'emplacement du moulin, 10 c. de prés, 6 bonniers 15 c. 3 quartrons 94 verges et 15 pieds de manoirs et jardins, 13 bonniers. 8 cents 3 quartrons et 94 verges de labour, devant les rentes suivantes : 1 rasière 1/2 d'avoine à la mesure d'Orchies, 38 ras. 3 hotteaux 1 quarreau et 5 bassinets d'avoine à la mesure de Tournai, 23 chapons 23/40, 5 poules 1/2, 6 florins 10 patars, 37 livres 12 sous parisis, 135 lousiens 9/56, 2 poulets. — Folio 130 à 150 : Mouvances du fief demi-lige de Petit-Desprez : 20 pièces comprenant 10 cents de pré, 6 quartrons de jardins et 4 bonniers 5 cents de labour, devant les rentes suivantes : 8 sols, 1/2 chapon, 1 poule, 1/2 obunge, indépendamment du terrage plein et de la dîme. — Folio 150 à 154. S'ensuivent les terres chargées de dîme inféodée envers la seigneurie de Petit-Desprez, dont la mouvance a été assignée à la seigneurie de Cobrieux par règlement du 14 juin 1788 : 4 pièces contenant ensemble un bonnier 50 verges. — Table des noms des propriétaires. — Table des noms des occupants.

CC 4. (Liasse). — 1 pièce, parchemin, scellée.

1689. — *Charges ordinaires et extraordinaires de la communauté.* — Arrêt du Conseil d'Etat, du 1^{er} février 1689, fixant les charges de la communauté de Bachy. — Charges ordinaires : au bailli, pour assiette et audition de chaque compte, 6 fl. ; au greffier 6 fl. ; au coût pour ses gages, 12 fl. ; au prédicateur, 4 fl. — De plus il sera payé à Jacques de Saily, héritier d'Antoine de Saily, docteur en médecine, 437 florins, d'après l'obligation du 24 mai 1659 ; à Marie Vandendam, veuve de Robert de Lannoy, 270 fl. ; à Martin de Faucompret, administrateur de la fondation de Martin Lucas, 136 florins, restant des 200 fl. de l'obligation du

13 mai 1661 ; à Marie Vuerbier, veuve d'André Laignel, 3680 fl. 4 p., reste des 4542 fl. 15 p. de l'obligation du 8 janvier 1661 ; à Nicolas Morel, 100 fl. restant des 200 fl. de l'obligation du 4 février 1667 ; à Hermée et Marianne Denise de la Charité, 2246 fl. 2 p. 9 d., reste des 4210 fl. de l'obligation du 13 mars 1662 ; à Sébastien Martin et Isaac Cousin, 386 fl. de l'obligation du 12 février 1663 ; à Catherine Scorpion, veuve de Martin Clozie, 342 fl. 16 p. ; à Gaspar Vincent, 153 fl. 2 p. 1d. ; aux héritiers de Robert..... 2818 fl., par contrat du 1 mars 1650 ; à François-Robert de la Pierre, seigneur de Marcq, estant aux droits du s^r de Tenremonde, 861 fl., reste des 1190 fl. de l'arrêté de compte du 25 septembre 1666 ; à Louis-Frédéric de Haudion, seigneur de Ghibrecy à Bachy, 328 fl. du même compte. Total 11.758 fl. 19 p. 10 d. ; dont 2818 fl. portant intérêts. Cette somme sera imposée en 22 années consécutives, sur les 399 bonniers dont se compose la communauté.

SÉRIE DD

Propriétés Communales.

DD 1. (Liasse). — 1 pièce, papier.

1784 environ — *Restauration de l'Eglise.* — Projet de convention entre le chapitre de Tournai et les gens de loi de Bachy, pour la restauration de l'église. On exhaussera et on élargira les nefs des bas-côtés ; on y ouvrira des jours ; on exhaussera le pavé de la nef ; la communauté fera gratuitement les charrois nécessaires.

SÉRIE EE

Affaires militaires.

(Vacat)

SÉRIE FF

Justice. — Procédure. — Police.

(Vacat)

Culte. — Instruction. — Assistance.

GG 1. (Liasse). — 12 cahiers in-quarto, ensemble 98 feuillets ; 3 cahiers in-8°, ensemble 26 feuillets ; 9 feuillets détachés (1).

1606-1736. — *Baptêmes, mariages et sépultures.* — 22 oct. 1606, *baptisata est Christina de Tenremonde, filia Petri de Tenremonde, domini de Baissy, et Mariæ de la Hamaide. Susceperunt Robertus de la Hamaide, præpositus ecclesiæ metropolitanæ Cameracensis, et Margarita de Tenremonde.* — 31 janv. 1610, parrain Pierre Duburcq, bailli. — 28 mars 1610, fut baptisé en l'église dudit Bassy un fils à messire Pierre de Tenremonde, chevalier, seigneur dudit Baissy, Mérijgnies, et de dame Marie de la Hamaide, sa femme, lequel enfant nommé Philippe-Charles, eut pour parrain messire Jacques de Tenremonde, chevalier, seigneur de Bercus, frère audit seigneur de Baissy, marraine Madeleine de Tenremonde, fille au seigneur de Bassy. — 28 mars 1611, Jean Duburoq, bailli de Bassy ; N. Cardevacq, censièrre de Baissy, femme de Walrand Hennot, censier en la cour de Baissy ; Philippe Cambray, pasteur. — 7 octobre 1611, *baptisatus est filius Petri Duburcq, baillivi de Baissy ; nominatus Ludovicus ; susceperunt Ludovicus de Tenremonde, et Margareta de Ladrierre.* — 22 septembre 1612, baptême d'Alexandre de Tenremonde, fils de Pierre, seigneur de Bachy et de Marie de la Hamaide. Parrain Charles de la Hamaide, seigneur de Cherely ; marraine Françoise de la Hamaide, demoiselle dudit Cherely, frère et sœur de la dame de Bachy. — 6 janvier 1613, marraine Christine de Tenremonde, fille

(1) Tous ces documents sont renfermés dans une couverture de registre en parchemin portant pour titre : « Etat civil, 1606. » Les cahiers et feuillets y sont mêlés sans ordre, le même feuillet contenant parfois des actes d'années différentes. Ce sont sans doute des extraits de registres n'existant plus aujourd'hui, ou des notes, des « brouillons » du curé, destinés à être transcrits ultérieurement aux registres définitifs. Il y a aussi un certain nombre de registres déreliés et qui paraissent devoir combler la lacune que l'on constatera plus loin de 1721 à 1737.

de messire Pierre, seigneur de Bachy. — 14 janvier 1613, *Philippus Cambray, pastor proprietarius et legitimus*. — 19 mars 1620, parrain Jean Rosut, curé d'Esplechin. — 10 mai 1623, parrain Philippe Dobœuf, curé de Wannehain. — 30 juin 1631, *baptisata est Helena-Francisca, filia Ludovici de Tenremonde, domini temporalis dicti Bassy, et Ludovicæ de la Broye, dominæ de Bassy; susceperunt illustris DD. Helena domina Gerembourg et D. Lamoraldus de Tenremonde, dominus temporalis de Merignies*. — 17 janvier 1635, *baptisata est filia D. de Bassi in ecclesia absque solemnitate vel ceremoniis*; Christine-Andrée, fille de Loys de Tenremonde et de Loyse de la Broye, a esté baptisée : parin... d'Esplechin, marine demoiselle Christine de Tenremonde, dame de Warlu (1). — 16 janvier 1636, *baptisata est absque ceremoniis filia domini de Bassy, Maria Magdalena de Tenremonde, filia Ludovici et Ludovicæ de la Broye; parens Maximilianus de Tenremonde; matrina Magdalena Theresia de Tenremonde, domina de Paselene*. — 2 mai 1637, baptême de Marie-Valériane de Tenremonde, fille du seigneur de Bachy et de la dame. — 20 février 1659, parrain J. Raboux, curé propriétaire. — 31 août 1659, marraine Hélène-Françoise de Tenremonde, demoiselle de Bachy. — 23 février 1660, parrain Jacques Raboux, curé. — 14 mars 1660, Pierre Rollut, bailli. — 8 mars 1663, Jacques Hennot, curé de Cappelle en Pèvele. — 22 mai 1663, baptême de Pierre-Clément Deleroy, fils de Clément, meunier, et de Catherine Bocquet; parrain *Dominus de Clairfontaine, Insulensis, et domicella d'Esplechin*. — 30 mai 1663, parrain André de Lannoy, seigneur d'Esplechin; marraine Anne d'Odion de Gibresie. — 22 juillet 1663, marraine Hélène Françoise de Tenremonde, demoiselle de Bachy. — 18 avril 1665, baptême de Baltasar Fromont; il a eu le chapeau des fonts de Pasques. — 16 juillet 1665, Jacques Raboux, pasteur propriétaire. — 20 mai 1667,

(1) Nous reproduisons textuellement cet acte mi-latin, mi-français.

D. Carolus de Bonmarché, dominus de Montifaux et nobilis Maria-Joanna de Tenremonde, domina de Gibrechies. — 27 juin 1670, parrain *venerabilis D. du Chambge, canonicus Tornacensis.* — 6 juillet 1670, Isaac Dewitte, curé d'Esplechin. — 4 octobre 1671, Jacques Ghys, desserviteur. — 13 février 1672, Jacques Ghys, curé. — 29 janvier 1674, *Jacobus Ghys, pastor.* — 29 juillet 1721, Michel André Dewingue, clerc. — 6 novembre 1722, parrain noble seigneur Nicolas-Alexandre-Antoine, baron de Haudion, seigneur de Bachy ; marraine Anne-Françoise Le Vaillant Watrison. — 27 novembre 1724, *in ecclesia sepultus est Dominus Coléi, capellanus baronissæ de Haudion, ætatis circiter sexagesimo, defunctus 25 dicti mensis, sacramentis præmunitus.* — 2 mars 1725, inhumation dans l'église de Marie-Anne Delzenne, 80 ans. — 15 octobre 1728, Jean-François Florin, curé. — 1729 et 1730, J. Dupire, vicaire de Bachy. — 22 janvier 1730, baptême de Marie-Augustine, de Marie-Rose et de Marie-Thérèse Mouque, filles jumelles de Jacques et d'Anne-Marguerite Lelièvre. — *Vidimus in cursu visitationum nostrarum hac 21 julii 1730. Guil. Ferd. de Becelaer, archid. major eccles. Tornacensis.* — 23 août 1730, parrain noble seigneur Nicolas-Antoine-Alexandre, baron de Haudion, seigneur de Bachy ; marraine noble dame Marie-Anne-Joseph-Isabelle-Alexandrine de Melun, dame de Bachy. — 1732, sépulture en l'église de Marie-Catherine Champagne, 41 ans ; d'Amand Dusausoir, 60 ans ; de Marie-Anne-Joseph Plancq, 32 ans. — 6 janvier 1733, *in ecclesia de Verlinghem sepultus est J.-B. Lemesre, ætatis circiter 44, defunctus in dicto loco dum inviseret fratrem suum pastorem.* — 1 mai 1733, *M. A. Dewingue, custos.* — 17 janvier au 24 juin 1735. *P. Lecluse, commissus.* — *Vidi in cursu visitationum facto die 18 octobris 1735, B. Malpaix, X^{ts} decanus.* — 7 février au 8 juillet 1736, *Eugenius-Joseph Beaudrin, commissus.* — 10 août 1736, *A. Dumarez, commissus.* — 30 août 1736, *A. Dumarez, vicarius.* — 24 octobre 1736, par-

rain Alexandre-Antoine, baron de Haudion ; marraine Isabelle de Gherbode. — Nombreuses mentions d'enfants ondoyés à domicile par les sages-femmes.

GG 2. (Registre). — In-quarto, 69 feuillets.

1694-1700. — *Baptêmes, mariages et sépultures.* — *Hac 31 augusti 1694, assecratus est puer recenter natus domini de Bachy, prout pastori permissum est a D. Ludovico de Cleremont, vicario generali, ut patet ex rescripto, et hac 26 septembris dicti anni, in ecclesia parochiali suppletæ sunt ceremoniæ baptismi dicti pueri. Nicolaus-Alexander d'Hodion, filius Ludovici-Uldarici-Hermenegildi et Joannæ-Hubertæ de Warnant ; susceptores sunt Dieudonné-Nicolaus Warnant et domicella Magdalena-Theresia-Juliana de Hodion, chanoinesse in Denain* — 14 septembre 1694, Philippe-Louis-Ulrich de Hodion et Joséphine de Warnant, chanoinesse de Moustier, sont parrain et marraine. — *Registrum eorum qui matrimonio juncti sunt coram Sebastiano de Cambray, pastore in Bachy, hoc anno 1694.* — En 1694, 12 baptêmes, 5 mariages, 18 sépultures. — *Joannes Le Maistre, liberæ conditionis, tactus fulgure, 6 augusti 1696, mortuus est eodem instanti.* — *Jacobus Bassin, liberæ conditionis, submersus fuit, 25 martii 1694.* — En 1700, 14 baptêmes, 2 mariages, 2 sépultures. — Représenté le 29 décembre 1779, à cause de la mort de M. Mallet, vivant curé de ladite paroisse, arrivée le 24 dudit mois.

GG 3. (Liasse). — 1 pièce, papier.

1700-1784. — *Baptêmes, mariages et sépultures.* — Récapitulation : en 1700, 14 baptêmes, 2 mariages, 2 sépultures ; en 1710, 3 baptêmes, 5 mariages, 40 sépultures ; en 1720, 15 baptêmes, 1 mariage, 4 sépultures ; en 1730, 21 baptêmes, 2 mariages, 12 sépultures ; en 1740, 13 baptêmes, 1 mariage, 19 sépultures ; en 1750, 21 baptêmes, 11 mariages, 21

sépultures ; en 1760, 20 baptêmes, 1 mariage, 16 sépultures ; en 1770, 14 baptêmes, 3 mariages, 11 sépultures ; en 1780, 24 baptêmes, 5 mariages, 16 sépultures.

GG 4 à 13. (10 registres). — In-quarto, 4 feuillets chacun.

1701-1710. — *Baptêmes, mariages et sépultures.* — Noëlle de Tillieux, fille de Jean, clercq de Bachy, demeurant à Orcq, estant venu voir son père et enfanté une fille, laquelle par nécessité j'ai baptisé, le 26 janvier 1701, et fut nommée Hélaine-Brigitte, fille d'Arnould Moné et de Noëlle du Tillieux. — 6 février 1704, *obiit R. D. Sebastianus de Cambray, hujus loci pastor, omnibus munitus sacramentis.* — 9 mai 1709, *sepultus est Joannes du Tilleul, clericus per 62 annos et ultra.* — 23 juillet 1710, *obiit Brixius-Franciscus Le Guy, pastor hujus loci.* — En 1710, 3 baptêmes, ; mariages, 36 sépultures.

GG 14 à 23. (10 registres). — In-quarto, 4 feuillets chacun.

1711-1720. — *Baptêmes, mariages et sépultures.* — En 1711, Joannes-Franciscus Florin, *pastor in Bachy.* — 24 novembre 1716, mariage par Simon Dumortier, prêtre. *Immediate supradictum matrimonium jussi ratificari coram me et M. Simone Dumortier et Francisco Verly, quia dubitavi utrum sufficienter deputassem memoratum Dumortier. J. F. Florin, pastor.* — *Vidi hac 8 junii 1717 in visitationis nostræ decursu. F. Gilbert, dec. X^{is} Tornacensis.* — 27 sept. 1718, Pierre Blauwart, curé de Cobrieux. — 20 octobre 1718, Legroux, curé de Rume. — 5 septembre 1719, Josse Inglebert, curé de Wannehain. — 10 décembre 1720, *baptisatus est Petrus-Josephus Bouven, filius ex illegitimo concubitu Petri Bouven et Annæ-Joannæ Pottier, prout mater declaravit in partu cum juramento coram Maria Descatoire, obstetrice jurata, Anna Betencour et Joanna Vienne.*

GG 24 à 37. (14 registres). — In-quarto, ensemble 94 feuillets.

1737-1750. — *Baptêmes, mariages et sépultures.* — En 1737, Alexandre Dumarez, vicaire ou desserviteur ; M. A. Dewingue, clerc. — Le 16 juillet 1738 est décédé et inhumé le 17 en l'église paroissiale de Baissy, M^e Jean-François Florin, pasteur de ladite paroisse, fils de Jean et de Michelle Deheule, âgé de 54 ans ; ont assisté à ses funérailles M^e Venant Delmers, pasteur de Nomain, M^e Antoine-Joseph Gilquin, pasteur de Bourghelles. — 13 novembre 1739, dernier acte de A. Dumarez, desserviteur. — 27 décembre 1739, premier de M^e Mallet, pasteur de Baissy. — 24 février 1740, sépulture de Guillaume-Antoine Corman, lieutenant. — 13 avril 1740, sépulture de Guillaume Corman, censier et lieutenant, 82 ans. — 11 mai 1740, sépulture de Marie-Marguerite de Wavrin, femme de Nicolas-Joseph Huin, lieutenant. — 18 novembre 1740, baptême, à Baisieux, d'un fils de Nicolas-Antoine Deroubaix et de Marie-Louise Delrue, censiers de Montifaux. — 17 septembre 1741, baptême de Christine-Alexandrine Le Cavier, fille de Thomas, sergent ; parrain, messire Nicolas-Alexandre-Antoine, baron de Haudion, seigneur de Bachy ; marraine M^{me} Hubertine de Warnan, douairière baronne de Haudion. — 11 août 1742, inhumation de Marie-Thérèse Dechirot, 30 ans, trouvée morte et étranglée dans le bois de Bachy, vers Fartaigne, à qui la justice de Lille a ordonné sépulture. — 13 octobre 1745, Jean-François de Fromond, sergent du chapitre. — 21 juillet 1746, Nicolas-Joseph Huin, lieutenant. — 16 septembre 1746, sépulture de Marie-Jeanne Colin, 76 ans, servante du curé. — 10 janvier 1747, J.-B. Debaisieu, sergent du seigneur de Bachy. — 10 novembre 1747, André-François Derond, sergent du baron de Haudion. — 7 avril 1750, Michel-André de Wingue, clerc. — 21 novembre 1750, Nicolas-François de Wingue, clerc. — *Nomina confirmatorum.* 36 garçons, 45 filles.

GG 38 à 52. (15 registres). — In-quarto, ensemble 100 feuillets.

1751-1765. — *Baptêmes, mariages et sépultures.* — En 1751, nombreux actes de N.-J. Carpentier, prêtre en la paroisse de Bachy. — 18 août 1752, mariage de Nicolas-François de Wingue, clerc, âgé de 25 ans. — 6 mai 1753, A. Dumaret, curé de Froyennes. — 12 septembre 1753, M. A. Lalloux, curé de Hertaing. — 7 mars 1754, inhumation de deux filles d'une portée tenant ensemble par le milieu du corps, baptisées par Adrien-François Delacourt, accoucheur à Cysoing. — En 1756, confirmation à Bachy : 52 garçons, 70 filles. — 10 décembre 1758, parrain M. Louis-Philippe-Marie de Palmes ; marraine M^{lle} Marie-Ernestine Drummont. — 12 octobre 1759, marraine damoiselle Catherine-Florence de le Mazure. — En 1760, actes du père Pierre-Chrysologue, capucin, du père Richard de Douai, prédicateur capucin, de J.-B. Desmons, curé de Cobieux. — 11 juin 1761, parrain illustre seigneur messire Jacques-Ferdinand, baron de Joer de Herve ; marraine noble et illustre dame Marie-Isabelle-Henriette de Palmes d'Espaing, née baronne de Joer Hervé. — De 1762 à 1764, nombreux actes du père Edouard Mourette, récollet. — 16 février 1762, Nicolas-Joseph Huin, lieutenant. — En 1763, confirmation de 103 enfants. — 16 juillet 1764, parrain messire Louis-Philippe-Marie de Palmes de Geverbode d'Espaing, chevalier, lieutenant dans les gardes françaises ; marraine Mademoiselle Charlotte-Albertine-Adélaïde Hespel de Perne. — 17 janvier 1765, premier acte de Vandermersch, vicaire de Bachy.

GG 53 à 62. (10 registres). — In-quarto, ensemble 55 feuillets.

1766-1775. — *Baptêmes, mariages et sépultures.* — 18 août 1768, dernier acte de Vandermersch, vicaire. — 15 juin 1771, premier acte de L.-J. Defrance, prêtre, par commission de M. le Curé.

GG 63 à 67. (5 registres). — In-quarto, ensemble 29 feuillets.

1776-1780. — *Baptêmes, mariages et sépultures.* — 15 mars 1776, Philippe-Joseph Carpentier, fermier de la cense d'Hôtel et lieutenant. — *Nomina confirmatorum ex Bachy, in ecclesia nostra, a celsissimo principe nostro et episcopo Guillelmo Florentino de Salm Salm Ringravio, mense martio 1777.* 145 enfants. — 7 janvier 1778, haut et puissant seigneur messire Nicolas-Alexandre-Antoine, baron de Haudion, seigneur de Ghiebrechies, Bachy, Hôtel, etc., fils de haut et puissant seigneur messire Louis Uldaric, et de haute et puissante dame Jeanne-Hubertine, baronne Warnant, époux en premières noces de haute et puissante dame Alexandrine de Melun, marquise de Cottes, et en secondes, de haute et puissante dame Isabelle-Ernestine de Gherbode, dame de Fromont, Bouchart, Mollebais, etc., décédé le 4, administré de l'extrême-onction, en son hôtel à Lille, paroisse de Saint-Pierre, âgé de 84 ans, fut inhumé dans le caveau des seigneurs de Bachy. Furent présents haut et puissant seigneur messire Louis-Philippe-Marie, comte de Palmes d'Espaing, colonel d'infanterie, capitaine au régiment des gardes françaises, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et gouverneur de la ville de Bailleul, son beau neveu et cousin et M. Eustache-François Landrieu, curé d'Esplechin, et doyen de chrétienté du district de Tournai. Signé : Hochart, curé de Mouchin. — 26 février 1778, haute et puissante dame Isabelle-Ernestine de Gherbode, dame de Fromont, Bouchart, Mollebais, etc., fille de messire Jean-Philippe de Gherbode, chevalier, seigneur d'Espaing, Herseaux et autres lieux, et de haute et puissante dame M^{me} Eléonore de Mailly Couronel, veuve de haut et puissant seigneur messire Nicolas-Alexandre-Antoine, baron de Haudion, seigneur de Ghiebrechies, Bachy, Hôtel, etc., décédée le 24, administrée des sacrements, en son hôtel à Lille, paroisse Saint-Pierre, âgée de 83 ans, fut inhumée dans le caveau des seigneurs de Bachy.

Furent présents haut et puissant seigneur messire Louis-Philippe-Marie, comte de Palmes d'Espaing, colonel d'infanterie, capitaine au régiment des gardes françaises, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et gouverneur de la ville de Bailleul, son neveu, et M. Antoine-François Goulliart, curé de Nomain. Signé : Hochart, curé de Mouchin. — 8 octobre 1779, parrain Allard Messian, collecteur de Bachy. — 24 décembre 1779, M^e Michel-Joseph Mallet, natif de Bruille, âgé de 75 ans et 3 mois, pasteur de cette paroisse, trépassé le jour précédent, a été inhumé dans le cimetière, présents M. J.-B. De Saedelaer, curé de Wannehain, et M. J.-B. Desmons, curé de Cobrieux. Signé : J.-B. Duguauquier, curé de Bourghelles. — 23 mai 1780, J.-B. Dehoust, vicaire de Genech. — 28 septembre 1780, dernier acte de Defrance, desserviteur. — 28 septembre 1780, premier acte de Charles-François-Joseph Mas, curé. — 14 décembre 1780, acte de Théodore-Joseph Monnier, prêtre, vicaire.

GG 68 à 77. (10 registres). — In-quarto, ensemble 85 feuillets.

1781-1790. — *Baptêmes, mariages et sépultures.* — 3 décembre 1781, acte de J.-B. Guio, prêtre, directeur de l'hôpital de Théomolin. — 11 septembre 1784, dernier acte de Th.-J. Monnier, vicaire. — 21 octobre 1784, premier acte de Grimbel, vicaire. — En 1785, 28 baptêmes, 3 mariages, 16 sépultures. — 30 août 1787, dernier acte de Grimbel, vicaire. — 6 octobre 1787, premier acte de L. Dumortier, vicaire. — 3 novembre 1788, sépulture de Philippe-Joseph Carpentier, fermier d'Hôtel, bailli de Bachy. — En 1789, 22 baptêmes, 5 mariages, 33 sépultures. — 10 novembre 1790, dernier acte de Dumortier, vicaire. — 10 décembre 1790, premier acte de G.-F.-J. Brédart, vicaire.

GG 78. (Liasse). — 2 cahiers in-quarto, de 4 et 6 feuillets, papier.

1721-1740. — *Terres de l'église.* — Baux des terres de l'église passés par M. Florin, curé, et les échevins, le 16 déc. 1721 : 7 pièces, contenant ensemble 3 bonniers, affermés pour 9 ans au rendement de 80 hotteaux de blé. — Baux des terres de l'église passés par Antoine-Joseph Lemesre, ministre de la confrérie de S. Eloi à Bachy, et Jean-Pierre Delezenne, marguillier, le 23 février 1740 : 10 c. tenant à la terre du chapitre de Tournai et à celle de la cense de Montifaux, 4 c. au chemin du moulin à Rume, 4 c. tenant à la terre du seigneur de Madre, 6 c. au grand chemin de Lille à Valenciennes, 6 c. voisins des précédents, et 4 c. tenant aux terres du seigneur, affermés pour 9 ans au rendement de 125 l. 8 s.

GG 79. (Liasse). — 3 pièces, papier.

1743-1785. — *Eglise, pièces diverses.* — Engagement par Alexis Martinache de payer à Jean Florin, pasteur, et à Louis-Antoine Mauroy, bailli, les arrérages d'une sous-rente annuelle de 12 gros, due par lui à l'église pour un lieu manoir amasé avec un bonnier d'héritage à Bachy. 13 octobre 1743. — Semblable engagement de Joseph Laigneaux, pour 450 l. qu'il doit au seigneur à cause de l'adhérentement de 4 c. de jardin acquis de Piat Deffrennes, clerc de Bouvines, et à l'église pour rendages de 3 années de dîmes. 21 mai 1754. — Pièces du procès de Pierre-Albert Derenaucourt, marguillier, et des gens de la loi de Bachy, demandeurs par requête du 28 février 1785, contre Jacques Duflo, menuisier, et Charles-François-Joseph Mas, ci-devant curé de Ligny, à présent curé de Bachy.

GG 80. (Liasse). — 3 pièces, papier.

XVIII^{me} Siècle — *Rentes de l'église et des pauvres.*
— Sensuivent les personnes obligées es lettres de rentes fon-

dées pour les messes de chaque semaine : messe du mardi, 582 l. 8 s. données par dame Catherine de Bercus, veuve de Philippe de Tenremonde, et la moitié d'une rente de 200 l.; messe du vendredi, 450 l. rapportant 32 l. 10 s.; messe du samedi, rentes de 104 l. 12 s. 6 d. — Lettres de rentes des treize pauvres, 8 rentes rapportant ensemble 134 l. 15 s. 6 d. — Les héritiers Lecocq doivent 6 l. 5 s. de rente et Claude Dewingle, 6 l., 5 s., pour les messes du mardi et du samedi ; Charles Lemettre, 11 l. 19 s. 6 d., et la veuve Pierre Martinache 12 l. 10 s. pour la messe du samedi ; pour la messe du vendredi, sont dues trois rentes de 150 fl. carolus du 18 mars 1550, de 9 l. 7 s. 6 d., du 16 janvier 1599 et de....., du 18 mai 1599. — La messe du jeudi porte 52 l. par an, dont 5 patars au curé pour la messe et autres prières, 3 patars au clerc pour assister et batteler, et 10 l. par an à l'église pour pain, vin et ornements. — La messe du mardi porte 36 l. 8 s., dont 4 p. au curé, 2 p. au clerc et 10 l. par an à l'église. — Le curé, pour 14 c. de terre en un lieu manoir amasé, lesquels servent de demeure audit curé, sur la place de Bachy, doit livrer le pain et le vin et renouveler les sacrements, moyennant deux lots de vin que les pauvres doivent livrer pour communier les bonnes gens le jour de Pâques ; dans ce manoir, 1 cent doit une sous-rente d'un havot d'avoine. — Pierre Hauvet, égliseur, pour un lieu manoir, appelé maison S. Eloi, est chargé de deux obits par an ; les pauvres, pour 22 cents au chemin de la Molue à Sartine, doivent l'obit de Jean Baresmel et les 2 lots de vin ci-dessus ; Pétronille Le Roi, pour 6 c. à la couture du bois, doit 1/2 rasière d'avoine et 16 s.; Philippe Messiant, pour 2 c. de manoir à la rue à tarte, doit 1 hot. 1/6 d'avoine ; Jean Lemaitre, pour un manoir amasé de 5 c. de terre, au chemin de la place Le Comte au Housseau, 2 hott. 3 quar. d'avoine ; Pierre Pottier, pour 2 c. 1/2 de manoir avec maison, à la rue à tarte, 2 hott. 3 quar. d'avoine ; les héritiers Robert Taverne, pour un manoir avec maison, contenant 6 c., au chemin de

l'église à la place Le Comte et à la place Navette, doivent 18 d. pour le luminaire des obits de Jean de Lannoy ; et pour 10 c. de labour à la place Molue, 2 hott. d'avoine ; les chanoines de Tournai, pour un quartier de terre, doivent 1/2 ras. d'avoine tous les cinq ans.

GG 81. (Liasse). — 1 cahier in-quarto, 10 feuillets, 1 pièce, papier.

1740-1741. — *Comptes de l'église.* — Compte de Pierre-François du Tillœuil, laboureur, pour an échu à quassimodo de 1741, présenté, le 28 mai 1743, à M. Mallet, curé, Nicolas-Joseph Huin, lieutenant, J. Devienne, Nicolas de Roubaix et A.-J. Lemerre, gens de loi. — *Recettes* : 1° *Sous rentes en avoine* : 7 rentes, sur 27 cents de terre, produisant 14 hotteaux 1/2 et 1/6, à 9 patars 3 doubles 1/2 le grand hotteau, 13 l. 5 s. 6 d. — 2° *Sous rentes en argent* : 9 s. 6 d. sur 7 cents 1/2 appelés le jardin Malavisé ; 19 s. sur 10 c. de manoir ; 1 l. 16 s. sur 2 bonniers du seigneur de Baissy ; 3 l. 2 s. des pauvres pour luminaire ; 8 s. sur 1/2 cent ; 1 s. 6 d. sur 5 c. de manoir à la place Comte ; 1 l. sur 14 c. du seigneur de Baissy ; 1 l. sur 3 quartrons de manoir ; 12 s. sans désignation ; 12 s. sur un manoir d'un bonnier à la place Comte ; 12 s. pour 2 obits fondés par messire Philippe de Tenremonde ; 8 l. pour la messe du samedi ; et 9 autres rentes produisant ensemble 16 l. 5 s. — Total 34 l. 17 s. 6 d. — 3° *Rentes foncières* : 12 rentes produisant 93 l. 12 s. 6 d. — 4° *Rendage des terres* : 2 bonniers 10 cents de terre, en 6 pièces, rendant 147 l. 16 s. — 5° *Rentes nouvelles* : 10 l. au capital de 250 l. ; 5 l. au capital de 100 l. ; 36 l. de la communauté pour le rendage de la maison de S. Eloi, où loge le clerc. Total 51 l. — Total des recettes 340 l. 11 s. 3 d. — *Dépenses* : Cires et encens, 65 l. ; à M. Mallet, curé, pour les messes du samedi, 48 l. ; pour les obits 24 l. 15 s. ; prie-Dieu pour la sacristie, 18 l. ; au greffier pour le chasserel, 2 l. 8 s. ; aux auditeurs des comptes, 3 l. 4 s. ;

etc. (1). — Total des dépenses : 235 l. 1 s. — Excédent : 105 l. 10 s. 3 d.

GG 82 à 85. (Liasse). — 4 cahiers in-quarto, ensemble 62 feuillets, 11 pièces, papier.

1755-1761. — *Comptes de l'église.* — Compte de 1755-1756, rendu par Pierre-Joseph Lemette, le 16 juillet 1765, à Nicolas-Joseph Huin, lieutenant, Jacques-François Quittelier, Paul-Adrien Libert et Pierre-Joseph Lecocq, échevins. — Recettes : 302 l. 13 s. — Dépenses : décharge des obits, 24 l. 15 s. au curé ; 22 l. 8 s. au cleric ; — aux auditeurs pour place et feu du jour de son serment, 1 l. 12 s. ; — au greffier, pour le chasserel, 2 l. 8. s. ; pour les comptes, 6 l. 16 s. ; pour les ordonnances, 16 s. ; pour place et feu pendant l'audition, 3 l. 4 s. ; raccommoé le bénitier et la lanterne et pour une cartabelle, 2 l. 11 s. 2 d. ; — sommes irrecouvrées : 20 l. de la fondation du chevalier de Haudion (mémoire que les héritiers de M. Florin, ci-devant curé, pour la fondation de la messe du Vénéralé tous les jeudis, doivent 120 l. par an) ; — droit de recette, 2 l. ; — travail de serrurier, 11 l. 10 s. ; — à Jean-Phil. Messiant, collecteur, pour le 20^e denier de 1759, 7 l. 17 s. ; — au lieutenant, 90 l. 11 s. 6 d. ; etc. — Total des dépenses : 207 l. 7 s. 2 d. — Excédant : 95 l. 5 s. 10 d., qu'on ordonne de payer à la crière de Cysoing à compte de ce qu'elle a bon. — Compte de 1756-1757, rendu par Simon-Pierre Pottier, le 17 janvier 1764, à Nicolas-Joseph Huin, lieutenant, François-Jacques Legroux, Pierre-Joseph Lecocq, Paul-Adrien Libert, Jacques-François Quittelier, échevins. — Recettes : 374 l. 8 s. 10 d. — Dépenses : 374 l. 15 s. 6 d. — Compte de 1758-1759, rendu par Allard Messiant, le 17 janvier 1764, devant les mêmes auditeurs. — Recettes : 368 l. 17 s. 6 d. — Dépenses : 282 l. 17 s. — Compte de 1769-1761, rendu par

(1) Il existe dans ce compte plusieurs parties entièrement effacées par l'humidité.

Roger Pottier, le 14 février 1764, devant les mêmes. — Recettes : 395 l. 18 s. 6 d. — Dépenses : 259 l. 12 s. 6 d.

GG 86 à 89. (Liasse). — 4 cahiers in-quarto, ensemble 36 feuillets.

1781-1785. — *Chasserels des comptes de l'église.* — Chasserel de 1781-1782, pour Pierre-Joseph Lecocq. — Mises pour les obits, suivant la réduction faite par l'évêque de Tournai en 1672 : messe du S. Sacrement, au curé 3 l., au clerc 1 l. 10 s. ; service à 9 leçons et 9 psaumes pour messire de Tenremonde et dame Antoinette de Coighem, au curé 1 l. 8 s., au clerc, 14 s. ; obit de Pascal Wauquier, au curé 1 l. 12 s., au clerc, 16 s. ; obit avec vigiles pour Pierre Duburcq et Catherine de Ladrière, au curé, 2 l., au clerc, 1 l. ; obit de 1^{re} classe de Jacques Despature et Wauquier Longin et sa femme, au curé, 18 s., au clerc, 9 s. ; obit de 2^e classe pour Hellin Desplechin, ses parens et amis, Jean Mallez et ses amis, au curé, 1 l., au clerc, 15 s. ; obit de 3^e classe de Simon Minet, Gilles Despatures et Catherine Wilfort, au curé, 1 l. 7 s., au clerc, 10 s. ; obit de 4^e classe de Pierre Descarpentrie et Catherine Droné, au curé 1 l. 8 s., au clerc, 12 s. ; obit de 5^e classe pour sire Jean de Cappe, Jean Waspe, Gilles de Herchin, au curé, 1 l. 11 s., au clerc, 11 s. ; obit de 6^e classe de Jean du Mortier, Jean Millart, Philippe de Messines, Armande de Madre, au curé, 1 l. 8 s., au clerc, 13 s. ; obit de 7^e classe pour Jean Lemette, Nicolas Duburcq, Jean Béghin, au curé, 1 l. 11 s., au clerc, 14 s. ; obit Calixte Doignies, Jean Delannoy, Philippe Desprez, au curé, 1 l. 12 s. ; au clerc, 18 s. ; messe de S^t Hubert pour M. Philippe de Hem, curé, au curé, 1 l. 10 s., au clerc, 15 s. ; au clerc pour servir à l'église, dimanches et fêtes, 12 l. pour l'année ; pour les litanies, les dimanches et fêtes, au curé, 4 l., au clerc, 2 l. — Chasserel de 1782-1783 pour Pierre-Joseph-Huin. — Chasserel de 1784-1785, pour Josse Vandorselaert, receveur établi par MM. les administrateurs.

GG 90 et 91. (Liasse). — 3 cahiers in-quarto, ensemble 49 feuillets.

1785-1788. — *Comptes de l'église.* — Compt. de 1785-1786, rendu par le receveur Josse Vandorselaer, le 23 juin 1788, au Comte de Palmes d'Espaing, à P. J. Carpentier, P. J. Lecocq, P. A. Dernaucourt, P. J. Huin, J. J. Pottier, et A. F. de Wannehain. — *Recettes* : rentes nouvelles, dont l'une de 120 l. de revenu pour la messe du S. Sacrement, le jeudi, fondée par le curé Florin ; reliquat des comptes de Huin, 131 l. ; de Nicolas-Antoine de Roubaix, 38 l. 10 s. ; arrérages d'une rente, 100 l. ; etc. Total : 692 l. 1 s. 6 d. — *Dépenses* : 57 l. 16 s. pour les vingtièmes à charge des propriétaires ; 24 l. au clerc Nicolas-François Dewingue, pour deux ans d'entretien des ornements et 24 l. pour une année de sacristain ; 10 l. 12 s. à Denis-Joseph Derond, sergent, pour avoir signifié le curé Mas pour faire rentrer les deniers et ornements dont il s'est emparé indument ; etc. Total : 542 l. 16 s. 6 d. Excédent : 149 l. 5 s., plus 335 l. 7 s. 1 d. du compte de 1784-1785, versées dans la caisse de l'école de charité fondée par le curé Michel-Joseph Mallet. — Compt. de 1787-1788, rendu par le même, le 30 juin 1790, au Comte de Palmes d'Espaing, au maire et aux officiers municipaux. — *Recettes* : 1° rentes en avoine au nombre de 7, portant 14 hott. 1 quarreau 1/6, vendus 17 l. 8 s. ; 2° rentes en argent, 21 rentes, 34 l. 17 s. 6 d. ; 3° rentes foncières, 2 rentes, 24 l. 10 s. ; 4° nouvelles rentes, 8 rentes, 78 l. ; 5° rendage des terres, 1 bonnier 8 cents, 133 l. 4 s. ; 6° rentes héritières nouvellement créées, 2 rentes, 130 l. Total : 417 l. 19 s. 6 d. — *Dépenses* : droit de recette 20 l. 17 s. ; « mais nous entendons qu'à la suite le marguillier recevra et rendra compte gratis, comme cela s'est toujours pratiqué anciennement ». Total : 470 l. 8 s. 6 d.

GG 92. (Liasse). — 1 cahier in-quarto, 8 feuillets.

1771-1783. — *Comptes de l'église et des pauvres.* — Relevé des chapitres de remises des différents comptes de l'église rendus par Charles Duvinage, pour 1771 ; la veuve François de Messine, 1772 ; Alexandre Devienne, pour son père, 1773 ; Antoine-Joseph Lemaître, 1774 ; Pierre-Joseph Pottier, maréchal, 1775 ; André-François de Wannehain, 1776 ; Pierre-Joseph Pottier, laboureur, 1777 ; Philippe Duvinage, 1778 ; Philippe Martinage, 1779 ; Philippe Mortreux, 1780 ; Alex.-J. Deleporte, 1781 ; Pierre-Joseph Lecoq, 1782 ; Pierre-Joseph Huin, 1783. — Remises des comptes des pauvres rendus par Etienne Deleporte, 1772 ; Frédéric Derond, 1773 ; J.-B. Choquet, 1774 ; Antoine Fretin, 1775 ; Pierre Niolet, 1776 ; Charles Pottier, 1777 ; Antoine Bosquet, 1778 ; Denis Pottier, 1779 ; Joseph Honoré Huin, 1780 ; Pierre J. Bettencourt, 1781 ; Jean-Antoine Henno, 1782 ; Noël-J. Huin, 1783.

GG 93. (Liasse). — 1 pièce, papier.

1784. — *Comptes de l'église et des pauvres.* — Lettre de M. de Castele, aux gens de loi de Bachy : « J'ai examiné les comptes de l'église et des pauvres ; ils n'ont pas été rendus régulièrement chaque année à l'époque fixée ; le compte de 1782 ne mentionne pas la publication pendant trois dimanches ; vous aurez à relever depuis 1770 les sommes qui restent impayées et vous en poursuivrez la rentrée ; si je ne vois figurer dans les prochains comptes ces différentes sommes, j'y pourvoirai à vos dépens privés. » 17 décembre 1784.

GG 94. (Liasse). — 2 pièces, parchemin.

1700-1701. — *Rentes et terres des pauvres.* — Anne Wauquier, veuve de Jean Willam, de Bachy, achète de Simon Martinache, pauvriseur, 5 l. 2 s. 6 d. de rente au rachat de 100 l. à elle versées par les pauvres de Bachy. 30 mars 1700. —

Baux des terres des pauvres, passés par Antoine-Philippe Maroy, bailli, Nicolas Martinache, Charles Lemaistre, Nicolas Pottier, Antoine Derenaucourt, échevins, et Guillaume Carnoy, pauvriseur, le 7 juin 1701, pour 9 ans : 6 pièces, contenant ensemble 3 bonniers et un tiers de cent, affermées à 6 rasières et à 47 hotteaux de blé par an.

SÉRIE HH

Agriculture. — Industrie. — Commerce.

HH 1. (Liasse). — 1 pièce, papier.

1783. — *Bois.* — Déclaration des gens de loi attestant qu'il y a à Bachy 60 bonniers de bois taillis appartenant au Comte de Palmes, dans lesquels il y a 7000 chênes, les plus anciens de l'âge de 60 ans. Il y a 8200 arbres de plantations particulières, savoir 5000 bois blancs, 2000 ormes, 600 frènes, 500 peupliers et 100 chênes. On a défriché environ 9 bonniers de bois taillis appartenant aux anciens prêtres de Tournay Il n'y a à Bachy ni usines, ni manufactures, ni fabriques. 11 août 1783.

SÉRIE II

Documents divers.

II 1. (Liasse). — 1 cahier in-quarto, parchemin, 7 feuillets ; 2 cahiers in-quarto papier, 8 et 20 feuillets ; 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

1698-1740. — *Documents d'intérêt privé. Succession Lefebvre.* — Cession à Louis Lefebvre, bourgeois de Lille, d'une lettre de rente de 700 l. 11 novembre 1698. — Partage des rentes de la fondation des prébendes du s^r Louis Lefebvre, fils de feu Guillaume, en suite de l'arrêt du parle-

ment du 19 juin 1739, qui a annulé ladite fondation, 8 août 1739. — Vente d'une rente provenant de cette succession. 11 janvier 1740. — Estimation des biens de la succession, à 28.752 florins, partagés en 10 lots. 12 février 1740. — Autorisation de vente des terres de la succession de Louis Lefebvre, décédé le 15 février 1701, à Lille. 26 février 1740.

TABLE

DES

Divisions du présent Inventaire

- Série AA. — Titres constitutifs et politiques de la Commune.
Série BB. — Administration Communale.
Série CC. — Impôts ; Comptabilité.
Série DD. — Propriétés Communales.
Série EE. — Affaires militaires (*Vacat*).
Série FF. — Justice ; procédure ; police (*vacat*).
Série GG. — Culte ; instruction ; assistance.
Série HH. — Agriculture ; industrie ; commerce.
Série II. — Documents divers.
-

TABLE DES NOMS DE LIEUX

- Ansereules; seigneurie, AA 3.
Aulnois (les), AA 2, 3.
- Bailleul, AA 4 ; GG 65.
Baisieux, AA 6 ; GG 27.
Bas-Champs (les), AA 2.
Basse-rue (la), AA 1.
Baudimont, AA 1, 3, 4.
Beaulieu, seigneurie, AA 3.
Bereus, AA 3, 6 ; GG 1.
Berquin, AA 1.
Blondeau (rue), AA 3.
Bois-Clocquart, AA 2.
Bois-Notre-Dame, AA 3.
Bouchart, seigneurie, AA 4 ; GG 65.
Bourghelles, AA 3, 6 ; CC 1 ; GG 25, 66.
Bouvignies, marquisat, AA 3.
Bouvines, GG 79.
Brayelle (la). — Voir : Montifaut.
Broyefort, lieu dit, AA 3.
Bruille, GG 66.
- Cambrai, GG 1.
Capelle en Pèvele, GG 1.
Cavrines, lieu dit, AA 3.
Cherely, GG 1.
Clairfontaine, AA 6.
Clermes, AA 6.
Clocquart (le), AA 1, 3.
Olovin (la vallée), AA 3.
Cobrieux, AA 1, 3, 6 ; CC 1 à 3 ; GG 21, 47, 66.
Cottes, GG 65.
- Croix-au-Bras, AA 3.
Cysoing, AA 3 ; BB 1 ; CC 1 ; GG 41, 82.
- Denain, GG 2.
Despretz (grand), AA 3 à 5 ; BB 1 ; CC 3.
— (petit), AA 3 à 5 ; BB 1 ; CC 3.
— (rue), CC 1.
Dossemez, AA 4.
Douai, AA 6 ; GG 47.
- Ecoël, seigneurie, AA 3.
Espaing, seigneurie, AA 4 ; GG 65.
Esplechin, AA 3 ; GG 1, 65.
Euwis (les), AA 2.
- Fasquenières (les), AA 1, 2.
Fay (le), à Cobrieux, AA 3.
Fermont (le), seigneurie, AA 4.
Fournes, à Genech, AA 3.
Fromont, seigneurie, AA 4 ; GG 65.
Froyennes, GG 40.
- Genech, AA 3 ; GG 67.
Ghibrechies, CC 4 ; GG 1, 65.
Givenchies, AA 4.
Grimault (ruelle), AA 3.
- Harchelaines, fief, AA 1 à 3, 6.

- Haudiôn, seigneurie, AA 3, 4 ;
BB 1 ; GG 1, 28, 34, 65.
Haute Avesnes, CC 3.
Hauts-Champs, AA 2.
Hellenrue, AA 3.
Herseaux, AA 4 ; GG 65.
Hertaing, GG 40.
Hobette (l'), AA 6.
Holley, seigneurie, AA 3.
Hôtel, AA 2 à 6 ; BB 1 ; CC 1,
3 ; GG 63, 65, 75.
Houplines, BB 1.
Housseau, AA 2 ; GG 80.
Hovines, fief, AA 1.
Hupplières (les), AA 2, 3.
- Lambrissart, lieu dit, AA 3.
Laumay, fief et bois, AA 3.
Lee Rue, AA 3.
Liépretz, AA 2, 3.
Ligny, GG 79.
Lille, AA 3, 4 ; BB 1 ; CC 3 ;
GG 1, 29, 65, 78 ; II 1.
- Maing, AA 4.
Marcq, AA 1 ; CC 4.
Mérignies, AA 1 ; GG 1.
Molembais, AA 4 ; GG 65.
Molinel, seigneurie, AA 3.
Molue, chemin et place, GG 80.
Montifaux, AA 1 à 3, 6 ; BB 1 ;
GG 1, 27, 78.
Montreuil sur mer, AA 3.
Mouchin, AA 3 ; CC 1 ; GG 65.
Moustier (le), GG 2.
- Navette (place), GG 80.
Nomain, CC 1 ; GG 25, 65.
Norguet, fief, AA 3.
- Ogimont, AA 1.
- Orchies, CC 1, 3.
Orcq, GG 4.
- Paiage (le), AA 1, 6.
Parcq (le), AA 6.
Paselène, GG 1.
Place le Comte, AA 1.
Placettes (les), AA 2, 3.
- Royettes (les), AA 2.
Rue (le), AA 1.
— à tarte, AA 3 ; CC 1 ; GG
80.
— basse, CC 1.
Rume, AA 3 ; BB 1 ; CC 1 ; GG
21, 78.
- Santes, AA 3.
Sartaines ou Sartines, AA 1 ; CC
1 ; GG 29, 80.
- Templeuve en Dossemez, AA 3,
4 ; BB 1.
Théomolin, GG 68.
Tourcoing, BB 1.
Tourmignies, AA 6.
Tournai, AA 1, 6 ; BB 1 ; CC 2,
3 ; DD 1 ; GG 1, 20, 64, 65, 78,
80, 86 ; HH 1.
Tournaisis, AA 3.
Trith, AA 4.
- Valenciennes, AA 3 ; GG 78.
Verchinœul, AA 4.
Verlinghem, GG 1.
- Wail, seigneurie, AA 3.
Wannehain, AA 3 ; CC 1 ; GG
1, 22, 66.
Warlu, GG 1.
Warnant, GG 65.

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

- Baresmel (Jean), AA 3 ; GG 80.
Bassecourt (Louise-Claire de),
femme de Valérien Louys de
la Grange, AA 3.
— (Marie-Joseph de), femme
d'Adrien de Hauteclocque,
AA 3.
Bassin (Jacques), GG 2.
Baudimont (Jacques de), sei-
gneur de Baudimont, AA 3.
Beaudrin (Eugène-Joseph), prê-
tre, GG 1.
Becelaer (Guil. Ferd. de), archi-
diacre, GG 1.
Béghin (Jean), GG 86.
Bercus (Catherine de), femme de
Philippe de Tenremonde, AA
6 ; GG 80.
Berquin (François de), seigneur
de Berquin, AA 1.
Betencour (Anne), GG 23.
Bettencourt (Pierre-Joseph),
GG 92.
Blauwart (Pierre), curé de Co-
brieux, GG 21.
Bocquet (Catherine), femme de
Clément Deleroy, GG 1.
Bon Marché (Charles de), sei-
gneur de Montifaux, GG 1.
Bosquet (Antoine), pauvriseur,
GG 92.
Bouven (Pierre), GG 23.
— (Pierre-Joseph), fils de
Pierre, GG 23.
Bredart (G. F. J.), vicaire,
GG 77.
Bréscul (Jacques), AA 6.
— (Vincent), fils de Jac-
ques, AA 6.
Brissolt (Antoine), AA 4.
— (Michel), frère d'An-
toine, AA 6.
Broye (Louise de la), femme de
Louis de Tenremonde, GG 1.
Calonne (Georges de), chanoine
de Tournai, AA 1.
Cambray (Philippe), curé, GG 1.
— (Sébastien de), curé,
GG 2, 7.
Cappes (Jean de), curé, AA 6 ;
GG 86.
Cardevacq (N.), femme de Wal-
terand Hennot, GG 1.
Carnoy (Guillaume), pauvrise-
ur, GG 94.
Carpentier (C. L. J.), échevin,
CC 1.
— (Jean-François), pauvrise-
ur, BB 1.
— (N. J.), prêtre, GG 38.
— (Philippe-Joseph), bailli,
GG 75 ; — échevin, GG 90 ; —
lieutenant, BB 1 ; GG 63.
Casteèle (M. de), GG 93.
Chambge (D. du), chanoine de
Tournai, GG 1.
— (Jean du), seigneur de
Holley, AA 3, 6.
— (Marie-Catherine du),
femme de Jean-François Har-
dy, AA 3.

- Champagne (Marie-Catherine), GG 1.
Charité (Hermée de la), CC 4.
— (Marianne-Denise de la), CC 4.
Choquet (J.-B.), pauvriseur, GG 92.
Cleremont (Louis de), vicaire général, GG 2.
Clermes (Guillaume de), seigneur d'Ogimont, AA 1.
Clozie (Martin), CC 4.
Coighem (Antoinette de), GG 86.
Colei (N.), chapelain du seigneur, GG 1.
Colin (Marie-Jeanne), GG 33.
Corman (Guillaume), lieutenant, GG 27.
Corman (Guillaume-Joseph), lieutenant, GG 27.
Coursier (J.-B.), pauvriseur, BB 1.
Cousin (Isaac), CC 4.
Créquy (Louis de), commandeur de Haute-Avesnes, AA 6.
— (Nicolas de), seigneur de Cobrieux, AA 3.
Croix (Antoine de), curé de Bourghelles, AA 6.

Debaisieu (J.-B.), sergent, GG 34.
Dechiroit (Marie-Thérèse), GG 29.
Deffrennes (Piat), clerc de Bouvines, GG 79.
Defives (Antoine-François), BB 1.
Defrance (L.-J.), prêtre, GG 58;
— desserviteur, GG 67.
Defromont (Bernard), BB 1.
— (Jean-François), sergent, GG 32.
De Hem (Philippe), curé, GG 86.
Deheule (Michelle), femme de Jean Florin, GG 25.

Dehoust (J.-B.), vicaire de Genech, GG 67.
Delacourt (Adrien), accoucheur, GG 41.
— (Jacques), chirurgien, BB 1.
Deladrière (Catherine), GG 86.
Delaporte (Pierre), prêtre, AA 6.
Delemazure (Alexandre-Joseph), marguillier, GG 92.
— (Etienne), pauvriseur, GG 92.
Deleroy (Clément), GG 1.
— (Pierre-Clément), fils de Clément, GG 1.
Delezenne (Jean-Pierre), marguillier, GG 78.
— (Marie-Anne), GG 1.
Déliot (Pierre), seigneur de Clairfontaine, AA 6.
Delmere (Venant), curé de No-main, GG 25.
Delrue (Marie-Louise), femme de Nicolas-Antoine Deroubaix, GG 27.
De Madre (Antoine), AA 1.
— (Armande), GG 86.
— (Denis-Joseph), seigneur de Beaulieu, AA 3; — fils de Gilles, AA 3; — grand père de Denis, AA 3.
— (Gilles-Joseph), AA 3; — fils de Denis, AA 3.
— (Marguerite), femme de Charles Le Gaucher, AA 3.
— (Marie-Adélaïde), femme d'Antoine Duquesnoy, AA 3.
— (Marie-Anne), femme de Jean du Chambge, AA 3.
— (Marie-Madeleine), AA 3.
— (Vinchennette), femme de Guy Rolland, AA 6.

- Demessine (François), marguillier, GG 92.
— (Philippe), GG 86.
- Demulier (Marcellin), BB 1.
- Derenaucourt (Antoine), échevin, GG 94.
— (P.-A.), échevin, CC 1 ; GG 90 ; — marguillier, BB 1 ; GG 79.
- Deromon (Eleuthère), AA 3.
- Derond (André-François), sergent, GG 34.
— (Catherine), GG 86.
— (Denis), sergent, BB 1 ; GG 90.
— (Frédéric), pauvriseur, GG 92.
- De Roubaix (J.-B.), fermier de Montifaux, BB 1.
— (Jean-François), BB 1.
— (Nicolas), échevin, GG 81.
— (Nicolas-Antoine), fermier de Montifaux, GG 27 ; — marguillier, GG 90.
- De Saedelaer (J.-B.), curé de Wannehain, GG 66.
- Descarpentries (Pierre), AA 6 ; GG 86.
- Descatoire (Marie), sage-femme, GG 23.
- Desmazières (André), médecin à Roubaix, AA 3.
— (Nicolas-Joseph), seigneur de Templeuve en Dossemez, AA, 4 ; BB 1.
- Désmons (J.-B.), curé de Cobrieux, GG 47, 66.
- Despatures (Gilles) GG 86.
— (Jacques), GG 86.
- Desplechin (Hélin), GG 86.
- Desprez (Philippe), GG 86.
- Devienne (Alex.), marguillier, GG 92.
- Devienne (Alex.-Louis-Joseph), BB 1.
— (J.), échevin, GG 81.
- Dewannehain (André-François), échevin, GG 90 ; — marguillier, GG 92.
- Dewavrin (Marie-Marguerite), femme de Nicolas-Joseph Huin, GG 27.
- Dewingue (Alex. - Donat - J.), clerc, BB 1 ; — fils de Nicolas-François, BB 1.
— (Claude), GG 80.
— (Micheï - André), clerc, GG 1, 24, 37.
— (Nicolas-François), clerc, BB 1 ; GG 37, 39, 90 ; — dîmeur, BB 1.
- Dewitte (Isaac), curé d'Esplechin, GG 1.
- Discart (Bonav.), notaire à Lille, AA 3, 4.
- Debœuf (Philippe), curé de Wannehain, GG 1.
- Doignies (Calixte), GG 86.
- Drumont (Marie-Ernestine), GG 45.
- Dubureq (Jacques), bailli, AA 3.
— (Louis), fils de Pierre, GG 1.
— (Nicolas), GG 86.
— (Pierre), GG 86 ; — bailli, GG 1.
- Ducanchel (Pierre-François-J.), curé intrus, BB 1.
- Duflo (Jacques), menuisier, GG 79.
- Dugauquier (J.-B.), curé de Bourghelles, GG 66.
- Dumarez (Alex.), desserviteur ou vicaire, GG 1, 24, 26 ; — curé de Froyennes, GG 40.

- Dumortier (Catherine), femme d'Alexandre de Gouy, AA 3.
— (Jean), GG 86.
— (L.) vicaire, GG 74 à 77.
— (Pierre-Joseph), AA 3.
— (Simon), prêtre, GG 19.
Dupire (J.), vicaire, GG 1.
Duquenne (Jeanne), femme de Josse Vandorselaer, BB 1.
Duquesnoy (Antoine), seigneur d'Ecœul, AA 3.
Dusausoir (Amand), GG 1.
Dutilleul (Jean), clerc, GG 4, 12.
— (Noelle), fille de Jean, GG 4.
— (Pierre-François), marguillier, GG 81.
Duvinage (Charles), marguillier, GG 92.
— (Philippe), marguillier, GG 92.
Duvivier (Gilles), AA 3.
Faucompret (Martin), CC 4.
Fauvel (Jacques), médecin, AA 3.
Florin (Jean-François), curé, GG 1, 14, 19, 25, 78, 79, 82, 90.
Fontaine (Nicolas de la), commandeur de Haute Avesnes, AA 6.
Fresnoye (Etienne), curé, AA 6.
Fretin (Antoine), pauvriseur, GG 92.
Fromont (Balthazar), GG 1.
Gahide (Nicaise), bailli de Mouchin, AA 3.
Garin (Nicolas), AA 6.
Gerembourg (Hélène de), GG 1.
Gherbode (Isabelle - Ernestine de), femme de Nicolas-Alexandre de Haudion, AA 3, 4 ; GG 1, 65.
— (Jean-Philippe de), seigneur d'Espaing, GG 65.
Ghisselin (Jean), AA 6.
Ghys (Jacques), curé, GG 1.
Gilbert (F.), doyen de chrétienté, GG 20.
Gillard (Charles-Louis), BB 1.
Gilquin (Antoine-Joseph), curé de Bourghelles, GG 25.
Goër de Herve (Jacques-Charles de), AA 3.
— (Jacques-Ferdinand de), GG 48.
— (Marie-Isabelle de), GG 48.
Goulliart (Antoine - François), curé de Nomain, GG 65.
Gouy (Alexandre de), seigneur d'Anserœule, AA 3.
Grimbel, vicaire, GG 71 à 74.
Guio (J.-B.), directeur de Théomolin, GG 68.
Hamaide (Charles de la), seigneur de Chérely, GG 1.
— (Françoise de la), sœur de Charles, GG 1.
— (Marie de la), femme de Pierre de Tenremonde, GG 1.
— (Robert de la), prévôt de Cambrai, GG 1.
Hardy (Jean-François), conseiller à Tournai, AA 3.
Haudion (Alexandre - Antoine de), GG 1.
— (Anne de), GG 1.
— (chevalier de), GG 82.
— (Louis - Frédéric de), seigneur de Ghibrechies, CC 4.

- Haudion (Louis-Ulrich de), seigneur de Bachy, GG 2, 65.
— (Madeleine de), chanoinesse de Denain, GG 2.
— (Nicolas-Alexandre-Antoine de), seigneur de Bachy, AA 3, 4 ; BB 1 ; GG 1, 2, 28, 65.
— (Philippe-Louis-Ulrich de), GG 2.
- Hauteclocque (Adrien de), seigneur de Wail, AA 3.
- Hauvet (Pierre), marguillier, GG 80.
- Hem (Philippe de), seigneur de Bachy, AA 3.
- Henno (Jacques), curé de Cappelle, GG 1.
— (Jean-Antoine), pauvriseur, GG 92.
— (Wallerand), GG 1.
- Herchin (Gilles de), GG 86.
- Hespel de Perne (Charlotte), GG 51.
- Hochart, curé de Mouchin, GG 65.
- Huin, bailli, BB 1.
— (Albert), médecin, BB 1.
— (Joseph-Honoré), pauvriseur, GG 92.
— Nicolas-Joseph), GG 33, 49 ; — lieutenant, GG 27, 81 à 85.
— (Noël-Joseph), pauvriseur, BB 1 ; GG 92.
— (Pierre-Joseph), échevin, CC 1 ; GG 90 ; — marguillier, BB 1 ; GG 87, 92.
- Inglebert (Josse), curé de Wannehain, GG 22.
- Inville (Antoine d'), seigneur de Montifaux, AA 6.
- Ladrierre (Marguerite de), GG 1.
- Laigneaux (Joseph), GG 79.
- Laignel (André), CC 4.
- Lalaing (Béatrix-Thérèse de), AA 3.
- Lalloux (M.-A.), curé d'Herstaing, GG 40.
- Landrieu (Eustache), curé d'Espiechin, GG 65.
- Lannoy (André de), seigneur d'Espiechin, GG 1.
— (Jean de), GG 80, 86.
— (Robert de), CC 4.
— (Sidrac de), seigneur de Templeuve en Dossemez, AA 3.
- Lecavier (Christine), fille de Thomas, GG 28.
— (Thomas), sergent, GG 28.
- Lecluse (P.), prêtre, GG 1.
- Lecocq (Pierre-Joseph), échevin, CC 1 ; GG 82 à 85, 90 ; — marguillier, GG 86, 92.
- Leduc (Charles), curé de Bachy, AA 6 ; — curé de Tourmignies, AA 6.
— (Jean), AA 6.
- Lefebvre (Guillaume), père de Louis, II 1.
— (Louis), bourgeois de Lille, II 1.
- Legroux, curé de Rume, GG 21.
— (François-Jacques), échevin, GG 83 à 85.
- Leguy (Erice-François), curé, GG 13.
- Lelièvre (Anne-Marguerite), GG 1.
- Lemaistre (Antoine-Joseph), marguillier, GG 92.
— (Charles), GG 80 ; — fils de Philippe, AA 6 ; — échevin, GG 94.

- Lemaistre (Jacques), pauvriseur, BB 1.
— (Jean), GG 2, 80, 86.
— (Philippe), AA 6.
— (Pierre-Joseph), marguillier, GG 82.
Lemerre (Ant.-Joseph), échevin, GG 81; — marguillier, GG 78.
— (J.-B.), GG 1.
Leroy (Pétronille), GG 80.
Lespagnol de Grimbray (Charles-Joseph), AA 3.
Le Tailleur (Guillaume), écuyer, AA 1.
Le Vaillant (Anne-Françoise), GG 1.
Libert (Paul-Adrien), échevin, GG 82 à 85.
Liénard, notaire à Cysoing, AA 3.
Longin (Wauquier), GG 86.
Louys de la Grange (Marie-Louise), fille de Valérien, AA 3.
— (Valérien), AA 3.
Loysel le Gaucher (Charles-Albert), AA 3.
Lucas (Martin), CC 4.
- Mailly (Eléonore de), femme de Jean-Philippe Gherbode, GG 65.
Malagier (Pierre-Joseph), maître d'école, BB 1.
Maillet (Michel-Joseph), curé, AA 3; BB 1; GG 2, 26, 66, 81, 90.
Malpaix (B.), doyen de chrétienté, GG 1.
Martin (Sébastien), CC 4.
Martinache (Alexis), GG 79.
— (Nicolas); échevin, AA 6; GG 94.
— (Philippe), GG 92.
- Martinache (Pierre), GG 80.
— (Simon), pauvriseur, GG 94.
Mas (Charles-François-Joseph), curé de Bachy, AA 3; BB 1; GG 67, 90; — curé de Ligny, GG 79.
Mauroy (Antoine-Philippe), bailli, GG 94.
— (Louis-Antoine), bailli, GG 79.
Melun (Alexandrine de), femme de Nicolas-Alex.-Ant. de Haudion, GG 65.
— (Marie-Anne-Joseph-Isabelle-Alexandrine de), dame de Bachy, GG 1.
Messiant (Allard), collecteur, GG 66; — marguillier, GG 84.
— (Jean-Philippe), BB 1; collecteur, GG 82.
— (Philippe), GG 80.
Millart (Jean), GG 86.
Minot (Jean), bailli, AA 6.
— (Simon), GG 86.
Moné (Arnould), GG 4.
— (Hélène), fille d'Arnould, GG 4.
Monnier (Théodore-Joseph), vicair, AA 2; GG 67 à 71.
Morel (Nicolas), CC 4.
Mortreux (Philippe), marguillier, GG 92.
Mouque (Jacques), GG 1.
— (Marie-Augustine), fille de Jacques, GG 1.
— (Marie-Rose), fille de Jacques, GG 1.
— (Marie-Thérèse), fille de Jacques, GG 1.
Mourette (Edouard), récollet, GG 49 à 51.

- Nielet (Pierre), pauvriseur, GG 92.
- Paiage (Guy du), sgr du Paiage, AA 1, 6.
- Palmes d'Espaing (Louis-Philippe-Marie de), sgr de Bachy, AA 2 à 5; BB 1; CC 2, 3; GG 45, 51, 65, 90, 91; HH 1.
— (Marie-Isabelle-Henriette de), GG 48.
- Pierre (François-Robert de la), sgr de Marcq, CC 4.
- Pierre - Chrysologue, capucin, GG 47.
- Plahier (Louis), brasseur, AA 6.
— (Philippe), curé de Bourghelles, AA 6.
- Plancq ((Alex.-Joseph), notaire à Cysoing, AA 3; BB 1.
— (Marie-Anne-Joseph), GG 1.
- Pottier (Anne-Jeanne), GG 23.
— (Charles), pauvriseur, GG 92.
— (Denis), pauvriseur, GG 92.
— (Jean), censier, AA 6.
— (J.J.), échevin, GG 90.
— (Nicolas), échevin, GG 94.
— (Pierre), GG 80.
— (Pierre-Joseph), marguillier, GG 92.
— (Roger), marguillier, GG 85.
— (Simon-Pierre), marguillier, GG 83.
- Quarré-Reybourbon (L.), AA 2.
- Quittelier (Jacques - François), échevin, GG 82 à 85.
- Raboux (J.), curé, GG 1.
- Richard, capucin, GG 47.
- Rolland (Guy), AA 6.
- Rollut (Pierre), bailli, GG 1.
- Rosut (Jean), curé d'Esplechin, GG 1.
- Sailly (Antoine de), médecin, CC 4.
— (Jacques de), CC 4.
- Sainte-Aldegonde (M^{me} de), AA 3.
- Salm Salm (Mgr de), évêque de Tournai, GG 64.
- Scorion (Catherine), femme de Martin Clozie, CC 4.
- Sta (François-Marie-Louis-Nicolas-Antoine), bailli, BB 1.
- Taverne (Robert), GG 80.
- Tenremonde (Alexandre de), fils de Pierre, GG 1.
— (Antoine de), sgr de Bachy, AA 1.
— (Christine de), dame de Warlu, GG 1; — fille de Pierre, GG 1.
— (Christine-Andrée de), fille de Louis, GG 1.
— (Hélène - Françoise de), GG 1.
— (Jacques de), fils de Philippe, AA 6; — sgr de Bercus, AA 6; GG 1.
— (Lamorald de), sgr de Métrignies, GG 1.
— (Louis de), sgr de Bachy, GG 1.
— (Madeleine-Thérèse de), fille de Pierre, GG 1.
— (Marguerite de), GG 1.

- Tenremonde (Marie-Jeanne de),
dame de Ghibrechies, GG 1.
— (Marie-Madeleine de), fille
de Louis, GG 1.
— (Marie-Valériane de), fille
de Louis, GG 1.
— (Maximilien de), GG 1.
— (Michelle de), femme de
Guy du Paiage, AA 1, 6.
— (Philippe de), sgr de Ba-
chy, AA 1, 6; GG 80, 81.
— (Philippe-Charles de), fils
de Pierre, GG 1.
— (Pierre de), sgr de Bachy,
GG 1.
Trimouille (Jean de la), AA 1.
- Vandendam (Marie), femme de
Robert de Lannoy, CC 4.
Vandermersch, vicaire, GG 52
à 55.
Vandorselaert (Josse), AA 5; BB
1; GG 89 à 91.
- Verly (François), GG 19.
Vienne (Jeanne), GG 23.
Vincent (Gaspard), CC 4.
Vuerbier (Marie), femme d'An-
dré Laignel, CC 4.
- Warnant (Dieudonné-Nicolas de),
GG 2.
— (Hubertine de), GG 28.
— (Jeanne-Hubertine de),
femme de Louis-Ulrich de Hau-
dion, GG 2, 65.
— (Joséphine de), chanoines-
se de Moustier, GG 2.
Waspé (Jean), GG 86.
Wauquier (Anne), femme de
Jean Willam, GG 94.
— (Pascal), GG 86.
— (Pasquette), femme de
Jean Leduc, AA 6.
Wignacourt (marquis de), AA 3.
Wilfort (Catherine), GG 86.
Willam (Jean), GG 94.

TABLE DES MATIÈRES

- Abbaye des Prés à Tournai, AA 1, 3.
Afforage, AA 3.
Anciens prêtres de Tournai, GG 1.
Archidiacre de Tournai, GG 1.
Archives de Bachy, BB 1.
Arrêt personnel, AA 3.
- Baillis de Bachy, AA 3, 6; BB 1; CC 4; GG 1, 75, 94. — Voir aux noms de personnes : *Carpentier; Dubucq; Huin; Mauroy; Minet; Rollut; Sta.*
- Baptêmes : registres, GG 1 à 77.
Bois, AA 2, 3; HH 1.
Briefs de la seigneurie de Bachy, AA 3.
- Censes et censiers, AA 2, 6; GG 1, 27, 63, 78.
Chapelain du seigneur, GG 1.
Chapitre de Tournai, AA 3.
Château, AA 2, 3.
Chemins, AA 1, 3, 6; BB 1; GG 78.
Chirurgiens, BB 1.
Cimetière, AA 6.
Clercs et coûtres, AA 6; BB 1; CC 4; GG 1, 4 à 13, 24 à 37, 39, 80 à 89. — Voir aux noms de personnes : *Dewingue; Dutilleul.*
Collecteurs, BB 1; GG 66, 82.
Confirmations, GG 37, 43, 50, 64.
- Confrérie de S. Eloi, GG 78.
Cotteries tenues de Bachy, AA 3.
Coûtres. — Voir : *Clercs et coûtres.*
Coutures de Bachy, AA 3.
Curés de Bachy, AA 6; BB 1; CC 2; GG 1, 2, 4 à 90. — Voir aux noms de personnes : *Cambray (de) ; Cappel (de) ; De Hem ; Ducanchel ; Florin , Fresnoye ; Ghys ; Leduc ; Leguy ; Mallet ; Mas ; Raboux.*
Curés de Bourghelles, AA 6; GG 25, 66.
— de Cappel, GG 1.
— de Cobrieux, GG 21, 47, 66.
— d'Esplechin, GG 1, 65.
— de Froyennes, GG 40.
— d'Hertaing, GG 40.
— de Ligny, GG 79.
— de Mouchin, GG 65.
— de Nomain, GG 25, 65.
— de Rume, GG 21.
— de Tourmignies, AA 6.
— de Wannehain, GG 1, 22, 66.
- Dédicace, BB 1.
Desserviteurs. — Voir : *Prêtres assistants.*
Dîme, BB 1; CC 3.
Dixième denier, AA 3.
Documents privés, II 1.
Doléances, BB 1.
Droits seigneuriaux, CC 2, 3.

Echevins de Bachy, AA 3, 6; CC 1; GG 78, 79, 81 à 90, 93, 94.

— Voir aux noms de personnes: *Carpentier; Derenaucourt; Deroubaix; Devienne; Dewannehain; Huin; Lecocq; Legroux; Lemaistre; Lemerre; Libert; Martinache; Pottier; Quitte-lier.*

Ecole de charité, BB 1; GG 90.

Eglise paroissiale, AA 1, 3, 6; BB 1; — comptes, GG 81 à 93; — inhumations, GG 1; — règlement pour les ornements, BB 1; — rentes, AA 6; GG 79, 80, 81, 90, 91; — restauration, DD 1; — terres, CC 2; GG 78, 81.

Etats de Tournai, AA 6.

Ferme de Montifaux, AA 3.

— du Pont, AA 3.

Fête de la Fédération, BB 1.

Fiefs, AA 1 à 6; BB 1. — Voir aux noms de lieux: *Baudimont; Desprez; Hôtel; Montifaux.*

Gens de loi. — Voir: *Baillis; Echevins; Lieutenants.*

Greffiers, BB 1; GG 81, 82.

Hal'e échevinale, AA 3.

Homicides, AA 6; GG 29.

Hommes cotiers, AA 5.

Impositions, CC 1, 4.

Incendies, BB 1.

Indemnité (droit d'), AA 3.

Instruction. — Voir: *Clercs et coûtres; Ecole.*

Justice, AA 3.

Lieutenants de Bachy, AA 3, 6; BB 1; CC 1; GG 27, 33, 49, 63, 81 à 85. — Voir aux noms de personnes: *Carpentier; Corman; Huin.*

Lieux-dits. — Voir aux noms de lieux: *Aulnois; Bas Champs; Basse-Rue; Bois-Cloquart; Desprez; Euwis; Fasquenières; Harchelaines; Hauts-Champs; Hobette; Hôtel; Hupplières; Lieprez; Mollue; Navette; Placettes; Royettes; Rue; Sartaines.*

Loi, renouvellement, BB 1.

Main-morte, AA 3.

Maire, GG 91.

Maîtres d'école, BB 1. — Voir: *Clercs et coûtres.*

Marguilliers, AA 6; BB 1; GG 78 à 93. — Voir aux noms de personnes: *Deleporte; Delezenne; Demessine; Derenaucourt; Deroubaix; Devienne; Dewannehain; Dutilleul; Duvinage; Hauvet; Huin; Lecocq; Lemaistre; Lemerre; Messiant; Mortreux; Pottier.*

Mariages, registres, GG 1 à 77.

Marteau de S. Eloi, BB 1.

Médecins, BB 1.

Messes et obits fondés, AA 3, 6; GG 80 à 90; — messe basse du dimanche, BB 1.

Messiers, AA 3; BB 1.

Mesures et poids, AA 3.

Moulins, AA 2, 3; GG 78.

Obits fondés. — Voir: *Messes.*

Officiers municipaux, GG 91.

Offrandes, BB 1.

Orphelins, table, BB 1.

Pasteurs. — Voir : *Curés*.

Patrouilles, BB 1.

Pauvres, comptes, GG 92, 93 ;
— dons, AA 3, 6 ; — rentes,
AA 6 ; GG 80, 94 ; — terres,
CC 2 ; GG 94.

Pauvriseurs, AA 6 ; BB 1 ; GG
92 à 94. — Voir aux noms de
personnes : *Bettencourt* ; *Bos-*
quet ; *Carnoy* ; *Carpentier* ;
Choquet ; *Coursier* ; *Deleporte* ;
Derond ; *Fretin* ; *Henno* ; *Huin* ;
Lemaistre ; *Martinache* ; *Ni-*
clét ; *Pottier*.

Pennage, AA 3.

Plaids, AA 2, 3 ; BB 1.

Plantis, AA 3.

Prédicateurs, CC 4.

Presbytère, AA 6 ; GG 80.

Prêtres assistants et vicaires,
AA 2 ; BB 1 ; GG 1, 14 à 77. —
Voir aux noms de personnes :
Brédart ; *Carpentier* ; *De-*
france ; *Delaporte* ; *Dumarez* ;
Dumortier ; *Dupire* ; *Grimbel* ;
Lecluse ; *Monnier* ; *Vander-*
mersch.

Rapports et dénombrements. —

Voir : *Seigneurie*.

Reliefs, AA 3.

Rentes seigneuriales, AA 3.

Réparation au bailli, BB 1.

Seigneurie de Bachy, AA 1 à 6 ;
BB 1 ; CC 2 ; — rapports et
dénombrements, AA 1, 4.

Seigneurs de Bachy, AA 1 à 6 ;
BB 1 ; CC 2 ; GG 1, 2, 28, 45,
48, 51, 65, 78 à 91 ; HH 1. —

Voir aux noms de personnes :

Bercus (de) ; *Bonmarché* (de) ;

Broye (de la) ; *Gherbode* (de) ;

Hamaide (de la) ; *Haudion*

(de) ; *Mailly* (de) ; *Mehun* (de) ;

Palmes (de) ; *Tenremonde* (de) ;

Warnant (de).

Sépultures, registres, GG 1 à 77 ;

— dans l'église, GG 1, 24 à 37.

Sergents, AA 3 ; BB 1 ; GG 28,

32, 34, 90. — Voir aux noms de

personnes : *Debaisieu* ; *Defro-*

mont ; *Derond* ; *Lecavier*.

Table des pauvres. — Voir :

Pauvres ; *Pauvriseurs*.

Tailles, BB 1.

Tergeron, AA 3.

Terrages, AA 3 ; BB 1 ; CC 2, 3.

Vicaires. — Voir : *Prêtres assis-*
tants.

— de Genech, GG 67.

Vingtièmes, GG 90.